

# La Brèche

organe bimensuel du

Parti Socialiste Ouvrier (PSO)  
section suisse de la IV<sup>e</sup> Internationale

“ Touche pas à mon pote ” :

LE DROIT À LA DIFFÉRENCE  
SANS  
DIFFÉRENCES DE DROITS

**S**amedi 15 juin, place de la Concorde à Paris, près d'un demi-million de gens, en majorité des jeunes, ont exprimé de la manière la plus simple, la plus directe, leur refus de toute discrimination raciste. Noirs, Maghrébins, Asiatiques ou Européens, Français “de souche” ou de “seconde génération”, immigrés sans droits au statut précaire, tous étaient de la fête. La plus grande fête jamais organisée en France et la plus forte mobilisation depuis le succès électoral de Mitterrand. Le racisme est apparu pour ce qu'il est : une idéologie — c'est-à-dire une théorie fautive, sans fondement réel, même si elle est soigneusement entretenue par tous les cultes nationalistes — démentie par le simple fait que tous vivent, travaillent et s'amuse ensemble.

Ce message d'espoir a été semé, voici deux ans, par les Beurs, ces jeunes immigrés de la seconde génération qui avaient marché sur Paris. Il est repris aujourd'hui par deux millions de porteurs de badges, arborés partout pour refuser toute forme de racisme et répéter : non, l'étranger n'est pas celui qui vole le pain, le logement ou le travail, il ou elle est “mon pote” comme n'importe quel(le) autre. Le scientifique Albert Jacquard (auteur de *Moi et les autres, Eloge de la différence*) a remarquablement démystifié le discours raciste en montrant que si les gens sont différents, cela ne veut pas dire qu'ils sont inégaux. Ce droit à la différence, la fête de la Concorde l'a symbolisé avec force.

**L**e gouvernement socialiste de Mitterrand, surpris par les succès de Le Pen, avait aussitôt fait patte douce, appliquant lui-même le renvoi des immigrés, cherchant à “résoudre les problèmes” par des mesures discriminatoires. La réponse vient en force, principalement de la jeunesse. Et ce fait est déterminant : tant que la jeunesse refusera la xénophobie et le racisme, les forces de la réaction ne pourront espérer l'emporter. Mitterrand a accordé son aide à la fête de la Concorde, mais qu'attend-il pour appliquer sa quatre-vingtième “proposition” comme candidat à la présidence, le droit de vote des immigrés aux élections locales ?

**E**n Suisse, la “journée du réfugié” a donné lieu à quelques débats et réactions. Bien timides face à la xénophobie ambiante et, surtout, institutionnelle de ce pays. Car le danger ne vient pas tant de l'Action nationale que des autorités elles-mêmes qui, depuis des années, mettent toutes les barrières à l'intégration des étrangers : du refus du permis de travail aux réfugiés au maintien du scandaleux statut de saisonnier. La seule réponse au racisme et à la xénophobie, c'est une politique décidée d'intégration et d'ouverture. Et son aboutissement — la véritable reconnaissance de la place à part entière des immigrés ici — c'est le droit de vote pour toutes celles et tous ceux qui travaillent en Suisse. Reconnaître le droit à la différence, bien des bourgeois n'en font pas problème. Mais le véritable droit à la différence implique aucun, différence de droits.

La Brèche

SECRÉTAIRE DE L'OTAN EN SUISSE :

# OTAN

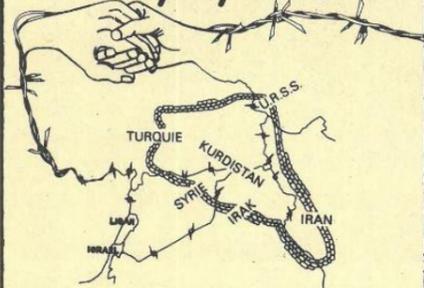


## commerce de mort

## Le chômage dans la région horlogère

## PROCÈS EN POLOGNE

## Solidarité avec le peuple Kurde



à Berne le 29 Juin

14h30 : rassemblement Aarberggasse (près de la gare). Animation, groupe folklorique. 16h environ : Place Fédérale, allocutions.

\* Non au refoulement des réfugiés dans leur pays !

\* Pour le droit à l'autodétermination du peuple kurde !

Org. : Association Suisse-Kurdistan

Communiqué de presse :

### À YVERDON AUSSI : TOUCHE PAS À MON POTE

"La petite main de "Touche pas à mon pote", née en France pour lutter contre le racisme, commence à se répandre à Yverdon. SOS-racisme a créé un groupe à Yverdon qui apparaîtra pour la première fois le samedi 15 juin au marché (de 08h à 12h) au stand commun de l'OSAR, Amnesty International, Magasins du Monde et SOS-racisme.

"Nous aurons à notre stand des badges et des autocollants "Touche pas à mon pote", le premier numéro du journal SOS-racisme suisse romand et de la documentation. Nous espérons que vous viendrez nombreux discuter avec nous pour agrandir le mouvement et nous aider à lutter contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance."

Pour SOS-racisme Yverdon  
Edith Grünberg  
7 juin 1985

## Libérez Clive Loertscher

Varsovie, samedi 13 avril, Clive Loertscher, enseignant, militant syndical du SSP/VPOD, est arrêté. Il est immédiatement mis au secret. L'Ambassade de Suisse n'a été avertie que le mardi 16 avril et ce n'est que le 24 avril qu'une représentante de l'Ambassade a pu visiter Clive pour la première fois. Ce dernier est tenu dans l'ignorance complète des motifs de son arrestation et n'a pu à ce jour rencontrer son avocat. Dans ces conditions, les doutes les plus sérieux peuvent être émis quant à la manière dont la justice polonaise s'occupera de cette affaire.

De telles conditions de détention sont inacceptables, ainsi que les motifs de l'arrestation de Clive (il serait accusé d'"assistance" à l'éditeur "clandestin" Czeslaw Bielecki, arrêté lui aussi).

Clive Loertscher, en tant que syndicaliste, suit de près et avec sympathie les luttes du mouvement syndical polonais. Nous ne pouvons admettre une arrestation que nous comprenons comme une offense au syndicalisme et aux libertés fondamentales.

Nous demandons aux autorités polonaises de comprendre que cette arrestation nuit considérablement dans l'opinion de tous les travailleurs à l'image d'ouverture que la Pologne voudrait donner d'elle-même depuis la suppression de l'état de guerre.

Nous demandons donc instamment aux autorités polonaises de libérer Clive Loertscher dans les plus brefs délais.

Pour nous aider dans la défense et la libération de Clive Loertscher, versez vos dons au CCP 10-15210-0 "Collectif de défense pour la libération de Loertscher Clive", p.a. SSP/VPOD, 3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne.

Cet appel est soutenu par les personnalités suivantes :

ADOUT Jacques, producteur de radio SRTR, Lausanne; von BALMOOS Kurt, artiste peintre; BARBIER Yvette, médecin, Lausanne; BARRENSE DIAS José, musicien, Nyon; BAUER-LAGIER Monique, conseillère aux Etats, Genève; BAVAUD Camille, président du PS fribourgeois; BERENSTEIN Alexandre, professeur, Genève; BERENSTEIN-WAVRE Jacqueline, ménagère, députée, Genève; BERTHOUD Gérard, professeur à l'Université de Lausanne, Genève; BIDEAU Jean-Luc, acteur, Genève; BLANC Géo M., écrivain; BOREL François, conseiller national, Cormondrèche; BRUNNER Christiane, députée, présidente SSP-VPOD, Genève; BUTTY Laurent, conseiller national, membre du Conseil de l'Europe; CALAME Claude, professeur à l'Université de Lausanne, Lausanne; CARREL Bernard, secrétaire syndical CRT, Fribourg; CAROBIO Werner, conseiller national, Lumino; CERUTTI Juliette, députée, Grandson; CHAPALLAZ Edouard, artiste céramiste, Duillier; CHAVANNE André, conseiller d'Etat, Genève; CLERC Denis, conseiller d'Etat, Fribourg; CLIVAZ Jean, conseiller national, président SEV, Berne; CURTET Jean-Samuel, écrivain, Nyon; DARBELLAY Vital, conseiller national, Martigny; DONZE Willy, ancien magistrat, Genève; DREIFUSS Ruth, secrétaire USS, Berne; DYENS Gérard, maître secondaire, Lausanne; ETHENOZ-DAMONT Gabrielle, conseillère communale, Nyon; FAVEZ Jean-Claude, enseignant, Genève; FORSTER Gérard, secrétaire FOBB, Lausanne; FRANCIOLI Léon, musicien, Lausanne; FANK-HAUSER Angéline, conseillère nationale, Bâle; GAILLARD Ursula, enseignante, Lausanne; GARO Edouard, compositeur, Nyon; GAUTHIER Jean-Claude, fonctionnaire DIP; GAVILLET André, ancien conseiller d'Etat, Montaubion; GORGE Marcel, député, Lausanne; GRAFF François, avocat, Lausanne; GREDELMEIER Verena, conseillère nationale, Zurich; GROBET Christian, conseiller d'Etat, Genève; JAGGI Yvette, conseillère nationale, Lausanne; JUFER André, pasteur, Lausanne; KAUFMANN Otto, ancien juge

fédéral, La Conversion; KLOPFENSTEIN Freddy, journaliste, Genève; LEVY René, professeur à l'Université de Lausanne, Genève; LONGET René, conseiller national, Genève; MASNATA François, professeur, Fenil-sur-Vecvey; MATTHEY Francis, président du Conseil communal, La Chaux-de-Fonds; MAYOR Claude, maître de didactique SPES, Maraçon; MENETREY Anne-Catherine, psychologue, Lausanne; MEYLAN René, ancien conseiller d'Etat, conseiller aux Etats, Neuchâtel; MICHELI Jacques, avocat, Lausanne; MACHERET Augustin, recteur de l'Université, Fribourg; MONNIER Laurent, professeur, Lausanne; PASCHOUD Martine, directrice Nouveau Théâtre de Poche de Genève, Borex; PERRIN André, pasteur, Lausanne; PILLER Otto, député au Conseil des Etats; PITTELOUD Françoise, conseillère nationale, Lausanne; PONCET Gabriel, architecte, municipal, Vich; RAPAZ Roland, président USV, Lausanne; RE-CORDON Luc, ingénieur, juriste, Jouxten; RENSCHLER Walter, conseiller national, Zurich; ROCHAIX François, metteur en scène, Genève; RUFFY Victor, conseiller national, Morrens; SALVIONI Sergio, avocat, conseiller national, Locarno; SCHILT Jean-Jacques, enseignant, conseiller communal, Lausanne; SEYLAZ Jean-Luc, professeur à l'Université de Lausanne, Lausanne; THERAULAZ Yvette, chanteuse, Lausanne; THEVENAZ Jean-Pierre, pasteur, président "Etre solidaires", Yverne; THEVENAZ Michel, journaliste, Genève; TORRACINTA Claude, journaliste TV, Genève; TROILLET François, médecin, Renens; URS, dessinateur, artiste peintre, Lausanne; VANNAY Françoise, conseillère nationale, Torgon; ZIEGLER Bernard, député, Genève; ZIEGLER Jean, professeur, Genève.

### Apartheid :

### LE CONSEIL D'ÉTAT VAUDOIS LUI SERRE LA MAIN !

Les mains sales ne font pas peur au Conseil d'Etat vaudois. Et il ne frissonne même pas à l'idée de serrer les plus sanguinolentes.

Le 12 juin, il a ainsi accepté une visite de courtoisie de l'ambassadeur en Suisse d'Afrique du Sud, M. Vorster.

A quatre jours de l'anniversaire des émeutes de Soweto, et alors que depuis le début de l'année plus de 300 Noirs ont été assassinés par les forces de l'ordre racistes, on ne saurait imaginer provocation plus grossière ni marque de mépris plus grande à l'égard des Noirs subsistant le régime de l'apartheid.

La section vaudoise du PSO a réagi contre cette visite scandaleuse, tout d'abord en envoyant une lettre au Conseil d'Etat pour lui demander d'annuler cette visite.

Et le jour même de la visite, quelques membres du PSO étaient sur la place du Château pour accueillir l'ambassadeur Vorster avec des pancartes dénonçant les assassinats commis par le gouvernement d'Afrique du Sud. Dénonciation qui a eu un écho public important.

Encore une question, subsidiaire : c'est le Conseil d'Etat in corpore qui a reçu la visite de l'ambassadeur d'Afrique du Sud; les conseillers d'Etat socialistes se sont-ils bouché le nez en serrant la main du représentant d'un régime raciste et assassin comme celui de l'Afrique du Sud ?

### Initiative pour l'abaissement de l'âge de la retraite

Le Parti socialiste ouvrier (PSO), qui en récoltant plus de 20 500 signatures a contribué de façon importante à l'aboutissement de l'initiative populaire pour l'abaissement de l'âge de la retraite à 62 ans pour les hommes / 60 ans pour les femmes, proteste énergiquement contre le récent message du Conseil fédéral rejetant cette initiative sans formuler de contre-projet. Le Conseil fédéral tient manifestement compte d'un seul avis : celui du patronat. Lui qui n'hésite pas à gaspiller des milliards pour l'armement s'oppose à une mesure qui permettrait de créer des emplois et d'accorder une meilleure retraite. Il est notoire que dès la soixantième année la dégradation de l'organisme humain s'accélère avec le processus de travail. Le stress plus élevé — entre autres avec l'introduction de nouvelles technologies — augmente forcément les tensions durant les dernières années au travail. L'abaissement de l'âge de la retraite est une mesure efficace pour diminuer le temps de travail en Suisse qui — rappelons-le — est un des plus élevés d'Europe.

Le PSO, en sa qualité de membre du Comité national pour l'abaissement de l'âge de la retraite, auquel les POCH, PST et PSA appartiennent également, appelle le PSS et les syndicats à se joindre, dans l'intérêt de tous les salariés et de l'unité, au Comité national. Un mouvement ouvrier uni et décidé peut gagner la votation.

Parti socialiste ouvrier

### Fribourg :

### L'entreprise de chocolat Villars licencie

L'entreprise chocolatière Villars met la clé sous le paillason. Dès la fin des années soixante-dix, l'entreprise connaît de sérieuses difficultés. Pour redresser la barre, la direction demande et obtient que les salaires ne soient ni indexés ni augmentés réellement. Aujourd'hui on voit à quoi ont servi ces sacrifices. La direction a engagé des tractations avec Crema SA, propriété de sociétés laitières fribourgeoises et vaudoises, qui a accepté de constituer la Nouvelle société des produits Villars SA. Mais une soixantaine de salarié(e)s (sur 172) resteront sur le carreau. Le PSO, section de Fribourg, a protesté contre cette décision.

"Villars et ses produits seront sauvés, mais pas les emplois. Voilà qui illustre l'incapacité de l'économie capitaliste à satisfaire les besoins des salariés. Pour les propriétaires des moyens de production, le sort du personnel est le cadet des soucis. Ainsi, au lieu de moderniser leur usine, les anciens propriétaires se sont enrichis sur le dos des travailleurs et ce sont aujourd'hui ceux-ci qui se retrouvent à la rue. Il n'aura donc servi à rien au personnel de Villars d'avoir accepté des sacrifices ces dernières années.

"Même pour ceux et celles qui seront réengagé(e)s dans la nouvelle société, l'avenir est plutôt sombre, car les droits acquis risquent bien d'être amputés ou perdus (droit aux vacances, salaires, caisse de pension, liés à l'ancienneté). De plus, le plan social annoncé par la direction est des plus vagues et se réduit à un minimum dérisoire. Enfin, les nouveaux maîtres de Villars (Crema) sont connus pour leurs positions antisyndicales, ce qui n'est pas de bon augure pour ceux et celles qui bénéficiaient jusqu'ici de la convention collective des chocolatiers.

"Le PSO se solidarise avec le personnel touché par la déconfiture de Villars et se déclare prêt à soutenir toute action que les travailleurs et leurs syndicats engageront pour faire valoir leurs intérêts."

## SOMMAIRE

### EDITORIAL

"Touche pas à mon pote" : le droit à la différence sans différence de droits 1

### POLITIQUE

Le parapluie de l'OTAN 3  
Le secrétaire général de l'OTAN à Zurich : une, deux... direction : OTAN ! 3  
Votation Droit à la vie : la Suisse bascule-t-elle ? 8  
Deuxième congrès des JSR : priorité à l'antimilitarisme 8  
La Chaux-de-Fonds : l'effet dum-dum 8

### SOCIAL

Forum contre le travail de nuit : "un travail de robot" 4  
Socialiste à la mémoire courte 4  
Canton de Neuchâtel : 37 o/o de dépressifs 5  
Capitalisme et crise 5

### DOSSIER

SSP/VPOD : une paix du travail particulière 6-7  
SSP/VPOD et les nouveaux secteurs : une occasion manquée 7

### INTERNATIONAL

Economie US : le miracle — mirage 9  
ITALIE : les ravages de la division 9  
POLOGNE : "La répression est la seule réponse du pouvoir" 10  
Notes internationales : ARGENTINE 10

### A LIRE

John Kennedy Voïnovitch 11

### L'ÉVÈNEMENT

AMÉRIQUE CENTRALE : "J'en suis revenue transformée", entretien avec Leni Robert 12  
"Un vote en faveur de la mort" 12

## abonnez-vous

### Abonnements à La Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte . . . 22,50 Fr.  
une année, env. ouverte . . . 45.-  
une année, env. fermée . . . 55.-  
une année, étranger (Europe) . . . 80.-  
abonnement de soutien . . . 100.-

### Administration :

La Brèche, case postale 858  
1211 Genève 3  
CCP 10-25 669

### Rédaction :

La Brèche, 3, rue Chaucrau  
1003 Lausanne (021) 20 98 49  
Editeur responsable C.A. Udry  
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :  
**prenez contact**

Parti  
Socialiste  
Ouvrier (PSO)  
section suisse  
de la IV<sup>e</sup> Internationale

Adresses des sections romandes  
Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche,  
case postale 13, 2500 Bienné 4 032 / 22 95 47  
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds  
case postale 28, 1700 Fribourg 6  
case postale 858, 1211 Genève 3, 022 / 20 68 02  
3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021 / 23 05 91  
case postale 82, 1020 Renens VD 1  
case postale 1532, 2002 Neuchâtel  
case postale 485, 1400 Yverdon

Partout où l'industrie suisse doit assurer ses investissements étrangers et ses profits, notamment dans le tiers monde, ses intérêts sont placés sous la garantie de l'OTAN ou d'un pays de l'OTAN. Premier pays impérialiste du monde (du point de vue des capitaux investis à l'étranger par rapport au nombre d'habitants), mais pourtant incapable d'assurer elle-même la défense de ses intérêts, la Suisse se place, tout "naturellement", sous le parapluie de l'OTAN.

Mais elle ne profite pas seulement de cette protection, elle contribue aussi à la soutenir. Les "bons offices" diplomatiques helvétiques ont consisté à défendre ceux des USA à Cuba depuis 1961, en Iran depuis 1980, ceux de la Grande-Bretagne en Argentine depuis la guerre des Malouines (1982). La diplomatie suisse assure actuellement 17 représentations diplomatiques de 11 pays, dont par exemple ceux d'Israël en Hongrie, à Madagascar, au Ghana ou de l'Afrique du Sud en Iran.

Mais c'est surtout dans les techniques d'armement que la collaboration avec l'OTAN s'est affirmée depuis les années cinquante. Face à la concurrence des grands trusts, l'industrie suisse ne pouvait conserver que certains secteurs spécialisés (instruments de mesure, petite aviation, armes personnelles) pour sauvegarder l'image d'une "armée

## Le parapluie de l'OTAN

suisse" équipée par l'industrie "nationale". L'essentiel de l'armement est devenu dépendant des pays capitalistes européens et des USA. Tous les fabricants d'armes en Suisse sont ainsi liés par des contrats de licence et de coopération avec d'autres trusts de l'armement. Bührle-Contraves avec Martin Marietta (USA), Fiat (Italie) ou des trusts allemands, japonais et hollandais. La SIG de Neuchâten avec des entreprises aux USA (Honeywell), en RFA, en France (Manufacture de Machines du Haut-Rhin à Mulhouse), aux Philippines (Eli Tool), au Chili (Fabrica y Maestranza des Ejercito, FAMA) <sup>1</sup>.

Ce sont ces liens industriels qui, ces derniers temps, poussent à une intégration accrue à l'OTAN. Des entreprises comme Bührle-Contraves visent un morceau du gigantesque gâteau de l'industrie d'armement et veulent à tout prix cueillir des miettes des projets de recherche comme Eurêka ou le SDI ("guerre des étoiles"). Des projets de recherche communs sont déjà en cours depuis longtemps. Les systèmes d'armes téléguidés ADATS de Bührle sont, par exemple, développés conjointement avec Marietta aux USA. En Italie, Contraves collabore avec Fiat à la construction de missiles de faible portée.

La Suisse officielle est aussi étroitement imbriquée à la recherche spatiale et nucléaire européenne. Elle participe au CERN, à Genève, dont les recherches contribuent au développement d'armes au laser. Elle siège à l'Organisation spatiale européenne qui, selon l'Union européenne occidentale, devrait être militarisée. Les entreprises suisses ont reçu jusqu'ici pour 225 millions de contrats de développement de l'Organisation spatiale européenne. Des contacts sont en cours pour augmenter les contributions helvétiques à cette organisation, qui s'élevaient jusqu'ici à 27 millions de francs <sup>2</sup>.

Du point de vue économique — et ce point de vue est déterminant dans bien des domaines, notamment en politique internationale! — l'adhésion de la Suisse à l'OTAN est chose faite depuis longtemps.

Reinhard Widmer

1. Waffenplatz Schweiz. Contributions sur l'industrie suisse d'armement et les exportations d'armes, octobre 1983 (en allemand).  
2. Friedenszeitung, 40/84.

## Le secrétaire général de l'OTAN à Zurich : Une, deux... direction: OTAN!



Mardi 25 juin, Lord Carrington, secrétaire général de l'OTAN, parlera à l'Université de Zurich. Il sera évidemment reçu par une série de manifestations d'opposition. Car cette visite n'est nullement un hasard.

Lord Carrington, dont on lira le pedigree en encart, viendra parler de l'OTAN et les relations Est-Ouest. Cette conférence s'inscrit dans l'offensive que mène l'OTAN, et son principal leader, les Etats-Unis, pour s'affirmer comme le garant des intérêts impérialistes dans le monde entier. A cet effet, l'OTAN cherche ouvertement à intégrer dans sa stratégie les multiples aspects de la situation internationale. La collaboration avec la Suisse "neutre" en est un élément.

### L'intégration de la Suisse à l'OTAN

L'intégration croissante de la Suisse à l'OTAN s'est clairement manifestée ces derniers temps. Rappelons-en quelques exemples :

#### A grands pas vers l'OTAN

- \* En janvier 1985, une délégation suisse de 85 militaires est allée tester en Sardaigne, sur la base de l'OTAN de Decimo-anno, sa nouvelle acquisition aérienne, le Tiger.
- \* Des cours d'état-major se déroulent régulièrement aux USA à l'intention des hauts officiers suisses.
- \* Dès 1987, l'ancien fusil d'assaut sera remplacé par une nouvelle arme dont les calibres seront adaptés aux normes de l'OTAN.
- \* Tous les gros achats d'armes de ces dernières années ont été faits auprès de pays de l'OTAN : Tiger et Rapier aux USA, char Leopard en Allemagne fédérale.

Le développement de l'armement nucléaire depuis la Seconde Guerre mondiale et l'intégration plus étroite de toute l'Europe occidentale à la politique du bloc américain ont considérablement réduit la marge de manoeuvre de la Suisse. Il est devenu beaucoup plus difficile, à la différence des deux dernières guerres mondiales, de jouer "l'équilibre neutre" entre les différents belligérants ou groupes de puissances impérialistes. Depuis la guerre froide des années 1950-1960, la Suisse s'est clairement rangée dans l'idéologie capitaliste occidentale de la "menace soviétique".

### Le "réduit national" au réduit

L'armement nucléaire et la très faible probabilité d'un conflit inter-européen — c'est-à-dire entre pays impérialistes — font perdre tout son

sens à la doctrine militaire du "réduit national" qui a dominé jusqu'ici. Ce changement a des conséquences décisives, tant sur le plan stratégique et opérationnel que dans le domaine de l'armement. Pour la bourgeoisie suisse, le maintien d'une armée n'a de sens, sur le plan extérieur, que si cette armée peut, outre sa fonction interne d'instrument d'embrigadement et de répression, se combiner à la stratégie de l'OTAN. On peut s'en convaincre en suivant les plans concrets que les militaires suisses élaborent dans ce sens, par exemple l'importance accordée au sud de l'Allemagne pour de gros contingents de troupes mécanisées combinant les chars et l'aviation <sup>1</sup>. L'armement massif des troupes helvétiques dans ces deux secteurs (char Leopard, avion de combat Tiger, pièces pour Mirage et Tiger) s'explique de ce point de vue : dans les conditions géographiques d'une guerre "nationale" en Suisse, ce type d'armement est en effet d'une portée limitée.

### "Intervenir au-delà des frontières"

Les conceptions stratégiques et opérationnelles de l'état-major suisse sont en fait toutes fondées sur la prétendue "menace" de deux éléments :

- l'agressivité de l'Union soviétique ;
- les mouvements politiques et sociaux dans les pays industrialisés, et donc en Suisse aussi.

Le tout est présenté comme un seul "danger" combiné qu'on désigne, pour les besoins de la propagande, exclusivement sous les traits de la "menace soviétique". Pourtant, les têtes galonnées helvétiques conçoivent principalement leurs plans en fonction d'une résistance intérieure (grèves, mouvements sociaux, résistance régionale aux projets militaires et économiques), dont l'état-major admet lui-même qu'il s'agit du "danger effectif".

Les exercices militaires visent donc surtout à préparer la "lutte contre les troubles intérieurs", en coordination avec l'OTAN, sous le signe de la lutte contre "l'euroterrorisme". Le colonel Gustav Däniker explique ouvertement jusqu'où s'étend cette conception : "Comme nous devons envisager ici la possibilité de situations futures très dangereuses, il faut pouvoir se

permettre de réfléchir dans des dimensions plus vastes. Aujourd'hui déjà, la police suisse travaille en étroite collaboration avec les polices étrangères pour combattre le terrorisme international. Il serait tout à fait envisageable que, de notre côté (Däniker parle de l'armée, réd.), nous soyons sollicités pour des opérations de soutien accrues dans le cas où une petite guerre se développerait comme nous l'avons décrite. Les problèmes aigus qui en découleraient, sur le plan politique et du droit des peuples, ne pourraient être abordés du point de vue de notre neutralité, notre pays étant lui-même attaqué. Si nous devions nous trouver dans une telle situation de petite guerre, nous devrions envisager y compris des interventions militaires au-delà de nos frontières." <sup>2</sup>

L'exercice de "Défense générale" de novembre 1984, engageant 12 000 hommes, a montré en pratique la fonction répressive de l'armée en cas de menace intérieure ou extérieure : surveillance du Palais fédéral, concentrations de troupes sur les régions de "troubles" potentiels, sécurité des centres énergétiques contre des mouvements régionaux de résistance.

Reinhard Widmer

### La "noble cause" de Lord Carrington

Secrétaire général de l'OTAN, président du NDAC, Comité pour les questions de défense nucléaire, et du groupe de planification nucléaire NPG, Lord Carrington, Britannique descendant de famille noble, est un diplomate de carrière. Il a été ministre de l'agriculture sous Churchill, ambassadeur en Australie, conseiller de Heath en 1970 — notamment pour la répression sanglante du peuple irlandais — et ministre des Affaires étrangères de Mme Thatcher en 1979. A ce titre, il a négocié les intérêts impérialistes lors de la Conférence sur la Rhodésie de 1979. Cette conférence visait à garantir la présence coloniale blanche du gouvernement Smith en conservant l'appareil militaire et policier jusqu'aux élections et en assurant automatiquement 20 o/o de députés à la minorité blanche. Le tout sous l'égide d'un gouverneur britannique. Carrington y avait intérêt : il siégeait dans trois sociétés implantées au Zimbabwe : Rio Tinto Zinc, Cadbury-Schweppes et Barclays-Banc.

1. Revue militaire suisse, éd. allemande (ASMZ) 1/83, contribution du lieutenant-colonel J. Forster.  
2. ASMZ 11/78.

Forum contre le travail de nuit :

# «UN TRAVAIL DE ROBOT»

Le Comité travail et santé de Neuchâtel a organisé samedi 15 juin un forum public contre le travail de nuit. C'est dans une salle archicomble (180 personnes) qu'il se déroula. Rarement un forum ne mérita si bien son nom : il fut une occasion réellement saisie par de nombreux jeunes ouvriers/ères pour témoigner de leurs conditions de travail.

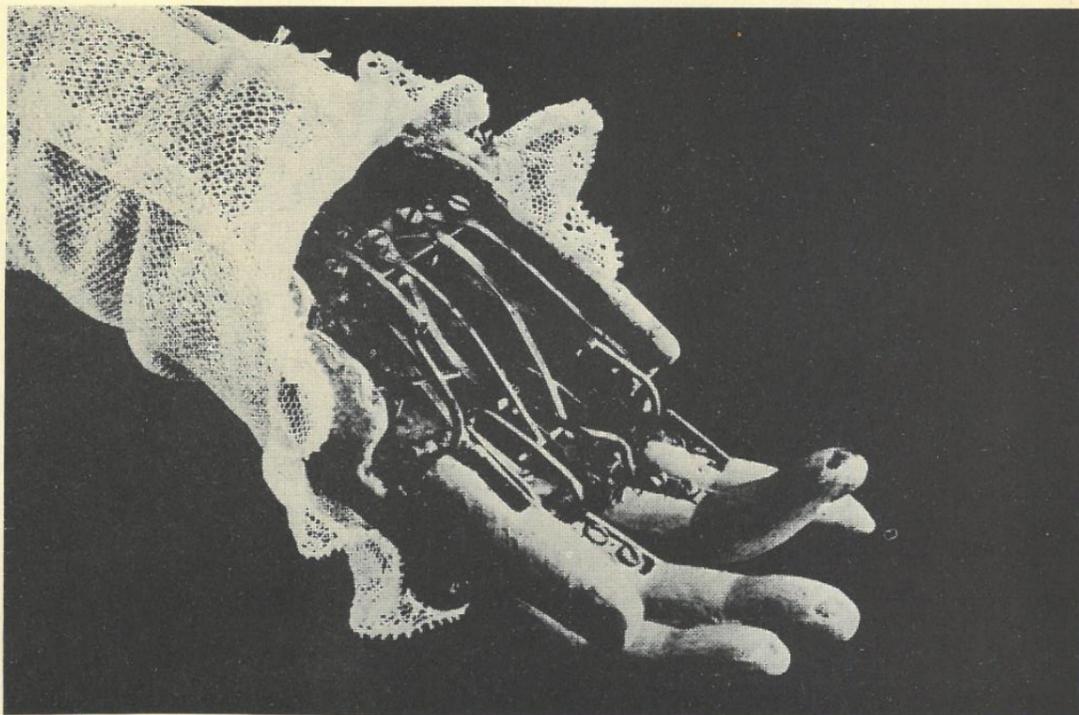
Après une introduction de M. B. Milone, membre du Comité travail et santé, la parole fut à A. Tonon, militante féministe, membre de l'OFRA. Elle montra comment les patrons d'Ebauches veulent utiliser la double oppression des femmes à leur profit. *"Résultat : les femmes travailleront la nuit, s'occuperont du ménage le jour, quand dormiront-elles ?"* Puis la parole passa au Dr Oltramare. Cheveux blancs, dans la soixantaine, cet ancien professeur est le père de la médecine du travail dans le mouvement syndical suisse. Il est à l'origine de la création de la commission santé de l'USS (Union syndicale suisse) dans les années soixante. Parlant avec concision et clarté, il démontra les effets nocifs du travail nocturne : *"Le système sympathique prédomine le jour. C'est le contraire la nuit : le cœur, la respiration, la digestion fonctionnent au ralenti (...) Le coût pour l'organisme est plus grand; une sur-fatigue apparaît. Elle entraîne une pathologie : troubles nerveux, digestifs, cardiaques. (...) Les femmes à cause de leur double journée font de 10 à 26 heures de travail de*

*plus par semaine que les hommes. Leur sur-fatigue sera aggravée par le travail de nuit."* (applaudissements)

## "Notre seul capital : la santé"

La psycho-sociologue B. Orendi montra les bouleversements de la vie sociale qu'entraîne le travail de nuit : *"Toute la famille en fait les frais, surtout les enfants. Le travailleur nocturne voit diminuer ses possibilités de communication avec autrui. L'individu désapprend du fait de son isolement."* (applaudissements) M. Darwish, jeune directeur de la MEM (Micro-Electronique Marin), imprégné d'idéologie "maison", visiblement peu habitué au débat contradictoire (cf. encart) : *"Sans le travail de nuit, beaucoup de gens sont déjà malades (!). Des machines à 1 million doivent être amorties si nous voulons être compétitif avec nos concurrents. Le travail de nuit crée des emplois..."* (pas d'applaudissements)

M. Sermet (responsable aux questions économiques du canton, venu avec le directeur de MEM, assis à



Une ouvrière d'Ebauches décrit son travail : "un travail de robot..."

côté de lui, est "socialiste"; il parle sur un ton de technocrate) : *"Nous devons rattraper notre retard dans les industries de pointe pour créer des emplois..."*, puis il explique le "oui mais" du Conseil d'Etat au travail de nuit : *"Notre préavis fa-*

*vorable est assorti de conditions : égalité des salaires entre hommes et femmes, pas de travail de nuit s'il y a une contre-indication médicale, etc..."* (pas d'applaudissements).

V. Pedrina, responsable de la commission santé de l'USS, défendit une position syndicale sans ambiguïté : *"Nous défendons notre seul capital : la santé, pas le capital argent. Demain beaucoup d'employeurs profiteront d'une éventuelle autorisation à Ebauches et le travail de nuit se généralisera, à commencer dans l'industrie textile. Le progrès technique ne doit pas aboutir à une régression sociale. L'USS veut maintenir la Convention de l'OIT."* (applaudissements)

C.A. Udry, économiste, démonte avec précision les arguments de M. Sermet et Darwish : *"Selon une étude du BIT (1977), le travail de nuit favorise les erreurs, l'absentéisme augmente. Un secteur "éclairé" du patronat ne pense pas que ce genre de travail augmente la rentabilité. La concurrence ! Mais ce sont les mêmes banques qui dirigent l'ASUAG-SSIH qui veulent le travail de nuit pour faire face aux Japonais et qui ont financé par milliards de francs l'industrie japonaise concurrente..."* (applaudissements)

## "Mes nerfs ont de la peine à récupérer"

La parole fut ensuite à la salle. T. Strub, vice-président de la commission du personnel d'Ebauches Marin : *"J'ai été obligé de travailler la nuit. Mes nerfs ont de la peine à récupérer. Le week-end, je dois changer de rythme. Comme je n'arrive pas à dormir la nuit, je bois du vin rouge pour susciter le sommeil. Avec une vingtaine de collègues, nous avons adressé une pétition à la direction et au Conseil d'Etat (octobre 1984) demandant une heure de travail en moins par nuit. Jusqu'ici, toujours pas de réponse."*

Une autre ouvrière d'Ebauches décrit son travail : *"Un travail de robot. Comme la plupart de mes collègues, je ne veux pas travailler la nuit, mais la direction nous fera un chantage au licenciement."* Chaque intervention est entrecoupée d'applaudissements.

Un cheminot : *"Sur vingt col-*

## DIALOGUE PATRONAL

Ce forum était soutenu par le PSO, les POCH, les femmes du PSS, le SSP, la CRT, la SCSG, le SLP. Au niveau régional, 25 organisations le soutenaient dont la FTMH et l'Union syndicale de Neuchâtel.

Un représentant de la direction d'Ebauches participa au forum : M. M. Darwish, directeur de MEM (Micro-Electronique Marin). Le Comité travail et santé avait accepté sa présence à la demande insistante de M. Sermet, délégué aux questions économiques du canton de Neuchâtel, qui était également au forum. Deux conditions furent posées à M. Darwish pour sa participation : il devait s'engager à ce que Ebauches n'exerce aucune rétorsion envers les travailleurs/euses qui parleraient. D'autre part, afin que la démocratie ne s'arrête pas à la porte de l'usine, un médecin du travail indépendant devait pouvoir aller à l'usine de Marin informer le personnel des nuisances pour la santé du travail nocturne. M. Darwish s'engagea dès le début de l'assemblée à respecter la première condition mais refusa la seconde.

*lègues, seuls trois sont arrivés à 65 ans. Les autres sont morts avant."* Une dame âgée : *"Mon mari a contracté une maladie grave à cause du travail nocturne. Il ne travaille plus qu'à 50 o/o."* Beaucoup d'interventions de personnes que l'émotion empêche presque de parler. Un ouvrier du Centre d'incinération : *"Nous n'avons jamais de repas dignes de ce nom. La direction nous a dit de réduire les repas à leur plus simple expression..."* Une infirmière : *"Aucune des conditions à l'introduction du travail nocturne n'est appliquée dans les hôpitaux du canton."*

Après la foule des témoignages saisissants venus de la salle, les orateurs s'expriment une nouvelle fois. M. Oltramare insista pour dire que les conditions de M. Sermet diminuent la sur-fatigue, mais ne la suppriment pas. C.A. Udry montra que le "oui, mais" du Conseil d'Etat était en fait un "oui-oui" : *"Que l'Etat commence d'abord à appliquer ces conditions là où il peut intervenir, dans les services publics qui pratiquent le travail nocturne."*

Pierre-Yves Oppikofer

# Socialiste à la mémoire courte

Lors du forum du 15 juin, le délégué du canton de Neuchâtel aux questions économiques, F. Sermet, s'est présenté comme un "syndiqué". Comme les autres partisans du travail de nuit, ce "socialiste" présenta les adversaires de cette régression sociale comme des "passésistes" crispés, qui n'acceptent pas les défis des nouvelles technologies. M. Sermet semble mal connaître l'histoire économique et sociale du canton de Neuchâtel, où fut introduite dès 1896 une loi pour la protection des ouvrières.

Un des aspects les plus importants de cette protection des conditions de travail était précisément l'interdiction du travail de nuit pour les femmes. A cette époque, les autorités neuchâteloises s'opposaient à une des tendances de l'économie capitaliste. En effet, dès les débuts du capitalisme, les patrons ont voulu allonger au maximum la durée du travail. Mais l'expérience a montré que les coûts sociaux du travail de nuit étaient trop élevés face aux avantages à court terme de quelques patrons. Conscient de cette réalité, le Conseil d'Etat neuchâtelois a, par exemple, envoyé un délégué au Congrès international pour la protection ouvrière, en août 1897, à Zurich. Le gouvernement (uniquement composé de radicaux) s'y fit représenter par l'inspecteur cantonal des apprentissages, le socialiste Arnold Kohly (1858-1906). Le journal socialiste chaux-de-fonnier *La Sentinelle* rend

largement compte des travaux de ce congrès international.

## Qui est passéiste ?

Les premières pages des numéros des 2 et 4 septembre 1897 sont occupées par le rapport de Louis Héritier, secrétaire ouvrier romand, sur le travail de nuit et les professions insalubres. Il résume les arguments patronaux (qui n'ont guère varié depuis) : *"Il faut produire beaucoup, vite, dans la bataille de concurrence et pour gagner un rang avantageux, il faut produire vite pour tirer parti du capital-machine, qui peut être déprécié par la marche rapide de l'invention; (...) on met alors en pratique le travail pour ainsi dire perpétuel, soit en prolongeant la journée très tard dans la nuit, soit en employant le système des relais. On supprime la nuit, ce temps de repos naturel, pour une partie de la population travailleuse, et comme le mécanisme est de plus*

*en plus développé, plus automatisé, faisant si souvent du travail une fonction de surveillance ou simplement mécanique, c'est en masse sur la partie faible de la classe ouvrière, la femme et l'enfant, que cette exploitation tombe le plus lourdement."*

Il cite ensuite de nombreuses études médicales démontrant les effets nocifs du travail de nuit. Il rappelle que des mesures d'interdiction ont été décidées, notamment sous l'impulsion de la social-démocratie allemande. Il conclut en exigeant une interdiction du travail de nuit pour les femmes et les enfants, la réduction du temps de travail et l'organisation d'enquêtes médicales périodiques dans les industries insalubres.

C'est en défendant ces positions que les socialistes neuchâtelois ont pu développer, au début du siècle, un parti très implanté dans les masses ouvrières. C'est aussi en s'opposant au travail de nuit, en 1985 comme en 1897, que le mouvement ouvrier se renforcera pour faire échec aux maîtres-chanteurs patronaux. En réalité, les "passésistes" et les "ringards", ce sont ceux qui veulent revenir au début du XIX<sup>e</sup> siècle et braillent de vieilles rengaines pour réintroduire le travail de nuit.

correspondant

Canton de Neuchâtel :

# 37% DE DÉPRESSIFS

L'Université de Neuchâtel a publié le résumé d'une étude<sup>1</sup> consacrée aux conséquences psychologiques du chômage. On y découvre une foule de données tout à fait inquiétantes et surtout la façon dont sont traité(e)s dans notre société ces travailleurs/euses rejeté(e)s, les chômeurs. Réalisée en mars 1983, l'enquête repose sur le dépouillement de 235 questionnaires remplis par des chômeurs du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel ainsi que sur une trentaine d'entretiens. Elle montre en quoi le chômage, en plus de ses effets matériels immédiats, se traduit souvent par une souffrance et une perte de dignité des sans-emplois. Le capitalisme rejette ses salariés "surnuméraires" comme des objets inutiles.

"Les difficultés financières consécutives au chômage sont ressenties à des degrés divers; leur gravité dépend essentiellement de la situation matérielle antérieure (économies ou dettes) et de la situation actuelle (aide financière d'un parent, famille à charge, apport d'un autre salaire, charges diverses)", écrivent les auteurs (p. 66). Mais 85 o/o des chômeurs interrogés estiment insuffisantes les indemnités de chômage, ce qui oblige le 82 o/o d'entre eux à renoncer à certaines dépenses. Rappelons que cette indemnité se monte au 80 o/o du dernier salaire pour les personnes mariées et au 65 o/o pour les célibataires.

## Honte et impuissance

Au-delà de l'aspect financier, le chômeur est profondément atteint dans sa dignité. 37 o/o déclarent "avoir honte de leur situation" et 51 o/o se sentent impuissants face à leur sort. Plus la durée du chômage se prolonge et plus ces sentiments s'accroissent. Ils se reflètent également dans les comportements suivants: 37 o/o font de la dépression, 32 o/o ont moins d'appétit, 45 o/o dorment moins bien, 26 o/o ne sortent plus, 40 o/o fument plus et 16 o/o consomment davantage d'alcool. On imagine aisément les prolongements que cela peut avoir dans leurs relations sociales et familiales.

Plus de la moitié des chômeurs (57 o/o) ont ainsi l'impression de perdre leur qualification professionnelle. 45 o/o mettent en doute leurs capacités professionnelles et pour 44 o/o d'entre eux le chômage est ressenti comme un échec personnel. Pas étonnant dès lors que plus le temps passe, plus le chômeur est prêt à accepter n'importe quoi pour pouvoir retravailler: 50 o/o après un mois de chômage, 75 o/o de un à quatre mois, 90 o/o dès le quatrième mois. Déqualification et salaire inférieur deviennent alors la seule perspective pour ces chômeurs à la recherche d'une place. Les patrons ne se gêneront évidemment pas pour en profiter.

## CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

Le capitalisme crée et cultive les inégalités: entre nationaux et étrangers, jeunes et vieux, qualifiés et non qualifiés, hommes et femmes. En période de crise économique, les premiers touchés sont toujours les plus défavorisés - et parmi eux les femmes. Les effets du chômage sur le plan psychologique et sur celui de la santé ne sont pas les mêmes selon le sexe. L'étude de l'Université de Neuchâtel relève ce qui suit:

"- Les femmes ressentent et vivent davantage le chômage comme un échec personnel qui les conduirait à une mise en doute de leurs propres capacités. La rupture d'un contrat de travail semble conduire davantage la femme à se percevoir comme en partie responsable de ce qui lui arrive.

"- Les hommes sont plus affectés que les femmes dans leurs relations familiales. L'homme ne sait que faire de son inoccupation; (...)

"- Les femmes se disent davantage que les hommes affectées dans leur santé.

"- Les relations sociales en général semblent subir les mêmes modifications chez les hommes que chez les femmes. Seule différence de taille: deux fois plus d'hommes que de femmes disent aller plus souvent au bistrot! (...)" (p. 46)

Notons enfin que le pointage est vécu par la majorité (68 o/o) comme une contrainte vexante et un moment d'humiliation. De même, l'obligation de présenter chaque mois à l'Office de travail des attestations de recherches d'emplois (suivant où dix au minimum) les force à des démarches très souvent inutiles et démoralisantes. En effet, ces attestations sont fréquemment signées par le portier ou le réceptionniste de l'entreprise visitée. On

ne sera donc point surpris si le 40 o/o des sans-emplois ont le net sentiment d'être totalement rayés du monde du travail!

## Inégalités

Le chômage touche et marque les gens de façon inégale. Il contribue même à renforcer ces inégalités. Entre les salariés qualifiés et non qualifiés. Ceux-ci éprouvent beaucoup plus de difficultés dans la recherche d'un nouvel emploi que les qualifiés (50 o/o contre 27 o/o). Entre les différentes classes d'âge. Le chômeur de 50-59 ans souffre sensiblement plus de sa situation que celui de 20-29 ans. Les 50-59 ans sont de loin les plus mal lotis. A cet âge, le chômeur se heurte à des refus systématiques lors de ses démarches pour une nouvelle place de travail. C'est également la caté-

gorie où l'on se trouve le plus longtemps au chômage et où les valeurs du travail sont le plus profondément ancrées. Les conséquences psychologiques n'en seront que plus marquées.

## Leurs revendications

84 o/o des chômeurs pensent que les autorités ne prennent pas au sérieux leurs problèmes. Pour la plupart, une véritable politique de l'emploi passerait par la réduction du temps de travail, le partage des postes et un ralentissement de la robotisation. Concernant les Offices du travail, ils devraient remplir "la tâche d'un organisme de formation, assurant ou proposant des cours de reconversion ou de perfectionnement financés par la Confédération ou le canton" (p. 74). A ce sujet, signalons que 72 o/o des personnes

questionnées "envisagent ou accepteraient de changer de métier". Cependant, seuls 13 o/o suivent des cours de formation, de recyclage ou de perfectionnement. C'est dire si les occasions réelles de recyclage font défaut. Les possibilités ouvertes en la matière par l'actuelle loi sont tellement conditionnelles qu'elles ont de quoi décourager même les plus motivés. Dans ces conditions, les non-qualifiés et les chômeurs de plus de 50 ans n'ont quasiment aucune perspective de recyclage. Aussi l'initiative du PSO pour des ateliers publics d'apprentissage et de recyclage est-elle tout à fait d'actualité.

P. Girardet

1. C. Dizerens, G. Hayoz, Cl. Matthey, P. Zuber. *Le vécu du chômage: résumé d'une étude empirique*. Dossier de psychologie, No 24, Université de Neuchâtel, mars 1985, 88 pages.



## CAPITALISME ET CRISE

### Vive la crise!

Si vous avez des problèmes d'argent, faites-vous chef d'entreprise américaine. T. Boone Pickens, président du groupe pétrolier texan Mesa Petroleum, est le dirigeant d'entreprise américaine le mieux payé en 1984. Selon le classement de l'hebdomadaire américain *Business Week*, il a touché au total 22,8 millions de dollars (59 millions de francs) de salaires et primes diverses. Derrière lui arrive David Jones, président de la chaîne d'hôpitaux privés Humana, qui essaie de s'implanter en Suisse, avec 18,12 millions de dollars (47 millions de francs). Dans les 259 entreprises américaines les plus importantes, les salaires et primes des dirigeants ont augmenté en 1984 de 12,7 o/o, chacun recevant en moyenne 653 000 dollars (1,7 million de francs). D'après une enquête de la Conference Board, un des principaux

instituts d'études patronales américains, sur les 57 o/o de patrons dont la rémunération est strictement dépendante des résultats financiers de leur entreprise, 75 o/o seulement estiment normal que leur salaire baisse lorsque les résultats sont mauvais. Parions que si la question était: "Faut-il baisser les salaires des travailleurs en cas de mauvais résultats de l'entreprise?", le taux de réponses positives grimperait allégrement vers le 100 o/o.

### Nitrates et oxydes d'azote

Plus de 20 000 personnes dans le canton de Zurich boivent une eau "potable" contenant une concentration de nitrates de plus de 40 milligrammes par litre. Cette concentration dépasse les taux tolérés en Suisse. Transformés dans le corps humain, les nitrates attaquent l'hémoglobine dans le sang et empêchent l'échange d'oxygène, ce qui peut provoquer la

mort par asphyxie. C'est surtout la vie des bébés qui est ainsi menacée. Cette situation catastrophique est due à l'utilisation forcée d'engrais artificiels, le purin et le fumier contenant beaucoup trop d'oxydes d'azote (NOx) qui, par la suite, s'infiltrent jusqu'à la nappe phréatique. Pour compléter ce joli tableau, ajoutons que la ville de Zurich reçoit annuellement 17 000 tonnes de polluants divers. Par exemple, l'air de la ville absorbe plus de 4300 tonnes d'hydrogène carburé, dont 80 o/o produit par les véhicules à moteur, et 24 tonnes de plomb, dont 22 émanant également des véhicules. Face à ce constat pas triste, le chef du Département de la santé publique, Max Bruner, a courageusement déclaré: "... nous n'avons pas encore une conception concrète sur les mesures à prendre". Fallait y penser!

Burke

La période de forte expansion d'après-guerre a formé les cadres syndicaux du SSP/VPOD à une tactique de "conduite des mouvements" particulière. Le syndicat était très faible dans les services publics, à l'exception de quelques secteurs bien organisés.

### PORTÉ PAR LA CROISSANCE

La structure fédéraliste des services publics en Suisse, notamment pour le SSP/VPOD qui organise principalement les travailleurs des cantons et des communes, pose de sérieux problèmes. La multiplicité des employeurs, gouvernements cantonaux et communaux aux compétences diverses, freine la conduite de mouvements revendicatifs centralisés qui permettent de renforcer les secteurs les plus faibles par les acquis conquis dans les secteurs plus forts. En outre, les conditions de travail dans les services publics dépendent souvent de la compétence des parlements, voire des électeurs.

Malgré son faible degré d'organisation (part des syndiqués sur l'ensemble des travailleurs du secteur), ces difficultés n'ont toutefois guère posé de problèmes au syndicat durant les années de croissance d'après-guerre. En effet, l'expansion des services publics exigeait sans cesse l'embauche de travailleurs suisses et cette tension sur le marché du travail a permis des conquêtes partielles successives, des améliorations périodiques des conditions de travail. La situation était particulièrement favorable dans le secteur public où, à cause du statut de fonctionnaire, la pression des travailleurs immigrés était largement atténuée. La "conduite des mouvements", telle que l'envisageait la direction syndicale, consistait dès lors surtout à comparer les statuts offerts à la Confédération, dans le canton voisin ou dans le secteur privé pour négocier avec les autorités chaque acquis obtenu ailleurs en disant: "Il faut nous adapter, sans quoi les travailleurs vont s'embaucher ailleurs." La plupart du temps, les conseillers d'Etat, même bourgeois, étaient prêts à défendre des améliorations de statut devant les parlements, pour développer leur département et ne pas rester en arrière. Les secrétaires syndicaux sont ainsi devenus des spécialistes en comparaisons salariales, en calcul de l'indexation ou des progrès de productivité — devenus les critères par excellence pour justifier leurs revendications.

Cette tactique pouvait aussi s'appuyer sur les parlementaires du Parti socialiste et ses membres à l'exécutif, auxquels le SSP/VPOD était étroitement lié. Ces élus servaient d'intermédiaire dans les négociations, conçues "dans l'intérêt de tous". Ils appuyaient également l'avancement de bien des responsables syndicaux dans l'appareil d'Etat. L'affiliation syndicale passait pour l'un des bons tremplins vers de plus hautes responsabilités. Retrouvant souvent d'anciens syndiqués à l'exécutif d'un canton ou d'une commune, le SSP/VPOD a développé avec les patrons des services publics des relations où la confrontation de classe avait totalement disparu.

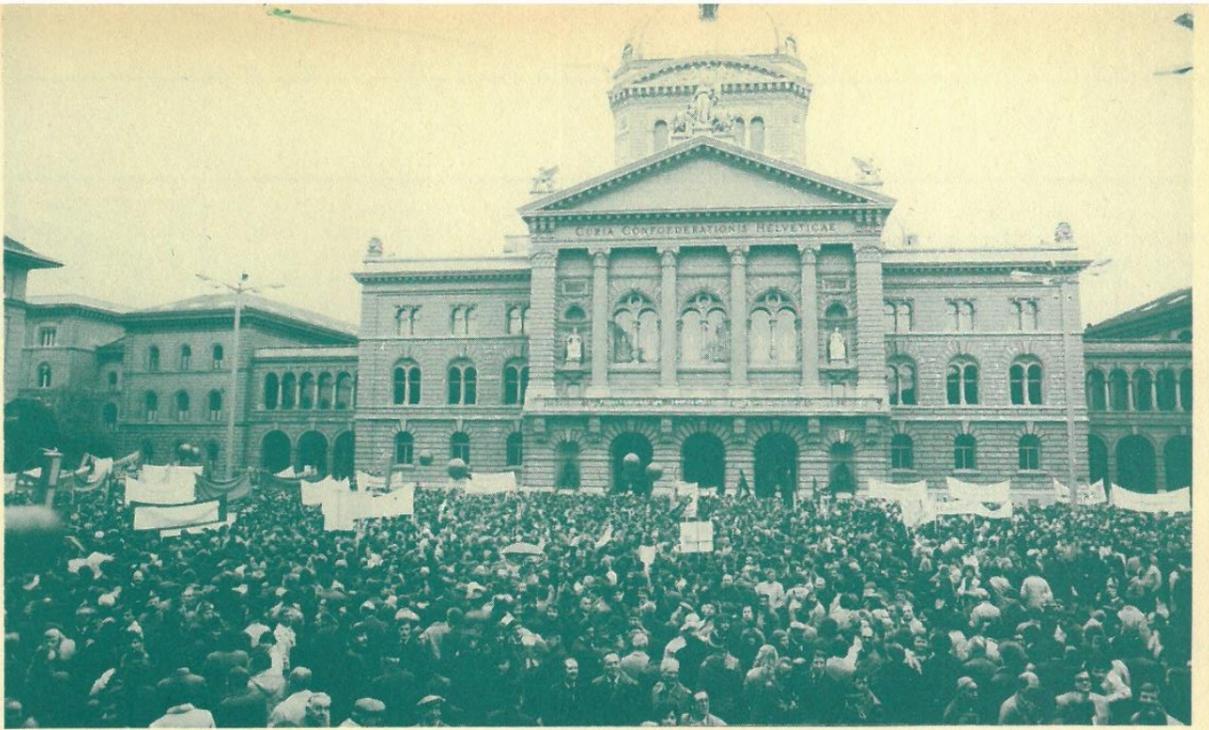
Pourtant, sous la direction de Max Arnold, le SSP/VPOD se réclamait de "la lutte de classes" et d'une "économie collective planifiée". En fait, et dans la tête de bien des syndicalistes, les mécanismes de négociation évoqués jusqu'ici ont conduit à une forme particulière de paix du travail et de collaboration avec la bourgeoisie. Cette paix du travail n'a pas été rompue depuis, bien que la grève ne soit pas interdite, et ressemble comme une sœur aux accords de paix du travail dans les autres secteurs.

### PARALYSÉ PAR LA CRISE

La situation s'est fortement modifiée dès la fin de la longue période d'expansion, avec les récessions successives depuis 1974 et les restrictions budgétaires opérées par la bourgeoisie dans les services publics. Les mécanismes économiques et institutionnels qui, jusque-là, avaient permis au syndicat de progresser ont eu l'effet inverse: un mouvement de recul s'amorce.

Les difficultés de recrutement dans les services publics s'estompent avec l'apparition d'un chômage permanent. Dans certains secteurs, les emplois publics deviennent au contraire plus attractifs, vu la relative sécurité de l'emploi. Les employeurs tirent parti de cette situation. Sous l'égide du Parti radical, la Conférence des chefs de Départements des finances a développé une politique systématique, d'abord de blocage de toute amélioration des conditions de travail, puis de démontage social. Ce sont maintenant les patrons bourgeois du secteur public qui utilisent les différences fédéralistes et les écarts dans la capacité d'organisation du syndicat pour faire adroitement passer leur offensive.

L'indexation des salaires en offre un excellent exemple. En période de haute conjoncture, où l'inflation était élevée, des systèmes d'indexation relativement exemplaires avaient pu être obtenus. Ils sont aujourd'hui remis en cause. L'Etat-patron avance ses revendications en se modelant sur le secteur privé ou les cantons voisins, où le démontage des mécanismes d'indexation est déjà plus avancé. La liquidation des adaptations bisannuelles ou rétroactives a commencé dans les cantons faiblement syndiqués de Suisse alémanique pour se poursuivre dans certains centres puis à la Confédération et il ne reste que quelques cantons (cinq au total) où l'indexation n'a pas été remise en cause. D'ici quelques années, ce système qui faisait la fierté des syndiqués (au point que chaque assemblée syndicale commençait, rituellement, par le point sur l'évolution de l'inflation) sera mis en pièces.



Et si on renouait avec la mobilisation.

Interfoto

Syndicat suisse des services publics (SSP/VPOD) :

# Une paix du travail particulière

Porté par la forte croissance économique de l'après-guerre, le Syndicat suisse des services publics (SSP/VPOD) s'est forgé une tactique particulière de paix du travail. Mais depuis une dizaine d'années, sous l'effet de la crise capitaliste, cette tactique tourne à vide. Divers courants ont alors commencé à se dessiner dans le syndicat et débattent des méthodes et des perspectives de l'action syndicale.

#### LES PHASES DE L'OFFENSIVE BOURGEOISE

On peut schématiquement distinguer les phases suivantes :  
**Récession de 1974/1975** : gel des revendications, amorce du blocage du personnel, abolition du rattrapage rétroactif.  
**Reprise intermédiaire** : augmentation du salaire réel à la Confédération, mais plus guère dans les cantons.  
**Récession de 1981-1984** : le blocage du personnel est ancré dans la loi, suppression du rattrapage bisannuel, diminution des effectifs (de 10 o/o à Bâle, projet Hayek à Zurich, etc.).  
**Récession de 1986-1988** : des motions sont déjà déposées pour une suppression complète du rattrapage. Le gouvernement bâlois veut réduire les effectifs de 20 o/o.

#### LA PAIX DU TRAVAIL MAINTENUE

Le SSP/VPOD a été incapable de réagir à cette situation nouvelle. La tension sur le marché du travail ayant diminué, le syndicat n'a pas su mobiliser ses forces pour exercer une pression sur ses employeurs. Du secrétariat national au membre de comité dans l'entreprise, on avait certes toujours entendu parler de "lutte de classe", mais la paix du travail n'en avait fourni aucune expérience. Certains ont cru qu'il suffisait de hausser le ton et de menacer de "rompre la paix sociale" pour pouvoir acheter les patrons. Sans succès. Réparti en une multitude de secteurs atomisés, le SSP/VPOD se montra également incapable de contrer les effets négatifs de cette décentralisation par des mouvements

revendicatifs coordonnés à l'échelle nationale, s'appuyant sur les points forts du syndicat.

La crise a en outre montré que le programme réformiste de "lutte de classe" rédigé par Max Arnold, aujourd'hui à la retraite, n'avait nullement été intégré par le syndicat. On n'entend plus parler du "système capitaliste" et de sa crise, mais au contraire du "choc pétrolier", de "l'instabilité mondiale" ou de "l'introduction des nouvelles technologies". Quant à dépasser le capitalisme par une "économie collective planifiée", l'idée même est depuis longtemps dans les tiroirs. L'Etat est présenté (comme le faisait d'ailleurs déjà le programme d'Arnold) comme un pouvoir neutre, que la "politique anti-étatique des radicaux" dévalorise au point de le rendre "étranger aux citoyens".

L'intégration à l'Etat bourgeois est finalement si profonde qu'une partie de la bureaucratie du SSP/VPOD s'est elle-même engagée dans la politique d'économies budgétaires. Certains par loyauté envers les socialistes dans les gouvernements, qui sont le plus souvent chargés de porter la politique d'austérité (Ritschard et Stich ont imposé la suppression du rattrapage bisannuel au nom de l'équilibre budgétaire), d'autres en approuvant ouvertement cette politique, comme la direction du SSP/VPOD de Bâle à propos de la réduction de 10 o/o des effectifs. On retrouve ici, comme dans la FTMH (Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie), des défenseurs inconditionnels de la paix du travail qui planifient comme des patrons, mais dans le syndicat, la suppression de postes de travail.

## UNE NOUVELLE OPPOSITION

Depuis le milieu des années soixante-dix, cette politique syndicale traditionnelle a été critiquée par une nouvelle génération de militants syndicaux, souvent entrés au syndicat à la suite de 1968, formant un courant qui se réclame de la "lutte de classe". Les congrès du SSP/VPOD en 1976, 1979 et 1982 se sont cristallisés sur certaines confrontations de ce courant, minoritaire, avec la direction.

Ces débats ont porté, pour une part, sur l'orientation programmatique du syndicat. Si les propositions critiquant la paix du travail ou proposant un salaire minimum généralisé n'ont pas passé, celles sur les problèmes de la discrimination des femmes, de l'écologie, du temps de travail ont eu un certain effet. On en retrouve l'influence dans les "Directives pour l'action syndicale" du SSP/VPOD, qui ont donné l'image d'un syndicat plus à gauche au sein de l'USS (Union syndicale suisse).

Cette opposition syndicale ne s'est pas seulement battue pour des revendications, mais aussi sur les moyens de renforcer le syndicat. Elle a sans cesse proposé une politique de mobilisation contre les attaques bourgeoises. Chaque congrès, depuis 1976, est ponctué de propositions de manifestations, de journées d'action, de grèves d'avertissement. L'opposition a su proposer ainsi une **tactique nationale coordonnée, autour de quelques revendications communes** (les 40 heures surtout). Enfin, ces propositions vont dans le sens d'engager le syndicat à défendre et à organiser les travailleurs les plus défavorisés (femmes, immigrés), pour se renforcer aussi lui-même. L'activité de la Commission féminine du SSP/VPOD, le secteur de loin le plus dynamique sur le plan national, a montré que ces propositions n'étaient pas des rêves. Et surtout, certaines grèves — à Genève, dans le secteur social de Berne, chez les enseignants tessinois — ont été menées par des groupes ou des sections où cette minorité est active. C'est d'elle encore qu'est venue la volonté de modifier le règlement du **fonds de grève**, qui ne prévoyait de soutenir les grèves que dans les secteurs fortement organisés et à des majorités de grévistes d'au moins 80 o/o!

## RELATIVISER LA PAIX DU TRAVAIL

Dans un premier temps, la direction du SSP/VPOD a tiré à boulets rouges contre cette minorité. Le secrétaire central Walter Renschler polémique contre "l'activisme douteux", mettant en garde son syndicat — bien peu disposé à la grève! — contre l'utilisation "à tout propos" de la grève et les "modèles étrangers". Sepp Stappung vient expliquer qu'il n'y avait "aucune raison de modifier la pratique actuelle" et que le fonds de grève n'était "pas un libre-service pour les sections". Ruedi Wullschleger, secrétaire, formula en positif la conception de la direction: la négociation est "l'instrument d'action No 1" du syndicat. S'il devait se révéler insuffisant, le syndicat n'avait pas besoin des conseils de quelques intellectuels pour agir: "J'ai confiance, disait-il, dans notre base ouvrière. Elle est patiente, mais si la coupe déborde, elle sait aussi agir. Et les organes fédératifs sauront certainement ne pas freiner des actions bien conduites." Toute la vieille tactique de la direction syndicale est résumée ici, du moins celle qui dominait jusqu'au début des années quatre-vingts. Quant à la présidente du SSP/VPOD, Ria Schäfer, elle expliquait au congrès de 1979 (dont sont extraites toutes les citations de ce

LES FÉDÉRATIONS USS  
DANS LE SECTEUR PUBLIC

	Travailleurs au total		o/o organisés par l'USS
<b>Secteur public</b>			
total (1980) <sup>1</sup>	500 000 à 600 000		
PTT (1980)	56 000		55 o/o-90 o/o selon secteurs prof.
CFE (1980)	39 000		75 o/o-90 o/o selon secteurs prof.
<b>Secteur SSP/VPOD <sup>2</sup></b>			
1950	150 000 environ	31 000	= 20 o/o
1980	350 000 à 450 000 environ	42 000	= 12 o/o environ
<b>dont hôpitaux</b>			
1950	40 000 environ	2 500	= 6 o/o environ
1980	150 000	4 200	= 3 o/o environ

1. soit Confédération, cantons, communes, institutions semi-privées ou institutions privées à fonction publique (estimation).
2. en principe tout le secteur public sauf PTT, CFE, chemins de fer privés et fabriques DMF (FTMH).

débat) que toute l'opposition combative du syndicat n'était qu'un travail de taupe de la LMR/PSO. Mais ce fut un coup d'épée dans l'eau.

Car sous les coups de l'offensive bourgeoise, au début des années quatre-vingts, la base ouvrière n'a pas su réagir. La direction du SSP/VPOD, autour de W. Renschler, se mit alors à modifier légèrement son attitude envers les propositions de l'opposition. Au congrès de 1982, elle n'opposa aucune résistance aux propositions de journées d'action nationale et de manifestations. Le règlement sur le fonds de grève fut modifié dans le sens proposé par la section genevoise. En un mot, la direction a compris qu'elle avait besoin de mobilisations plus combatives et de syndiquer de nouvelles catégories pour maintenir le syndicat, bien que, de son point de vue, cela doive rester dans le cadre social-démocrate d'une paix du travail relative.

Ce petit changement ne doit toutefois pas faire illusion. La majorité des sections du SSP/VPOD, dans les cantons et les communes, reste sous le contrôle de secrétaires qui ne veulent pas modifier d'un iota leur politique de totale collaboration, parce qu'elle continue à leur apporter avantages et avancement, notamment pour certaines catégories professionnelles. La base ouvrière traditionnelle commence, ici ou là, à grogner; mais cela reste rare et ne s'exprime, le plus souvent, qu'en lien avec des "jeunes plus combattifs". Le blocage reste donc dominant et la direction nationale ne manifeste pas la moindre intention de se confronter à ces résistances avec autant de vigueur qu'elle l'a fait, pendant des années, contre le courant combatif.

Fanconi

## Le SSP/VPOD et les nouveaux secteurs :

Une occasion  
manquée

Comme le suggère notre tableau, l'implantation syndicale du SSP/VPOD est très inégale. Certains secteurs sont bien organisés, comme les tramways en Suisse alémanique, tandis que d'immenses domaines comme les hôpitaux échappent au syndicat. L'histoire du SSP/VPOD l'explique. Le syndicat s'est constitué, au début du siècle, chez les ouvriers des cantons et des communes (tramways, gaz et électricité, construction) et a su regrouper, dans certains cas, entre 50 o/o et 100 o/o des travailleurs. Dans les années trente et quarante, un effort systématique d'implantation a suivi dans le personnel des cliniques psychiatriques tandis qu'échouait la tentative de gagner les associations d'employés de l'administration — dont seule une minorité a rejoint le SSP/VPOD.

Depuis les années cinquante, les effectifs de la fonction publique ont triplé. Maintenant ses positions acquises, le SSP/VPOD a totalement manqué l'occasion de syndiquer ces nouveaux secteurs. La syndicalisation des travailleurs sociaux, du personnel hospitalier, des enseignants et journalistes ne doit rien à la direction du SSP/VPOD mais fait suite à la radicalisation de 1968 et à l'entrée de couches nouvelles dans le syndicat. Depuis cette date, le SSP/VPOD a quadruplé ses effectifs chez les enseignants et doublé dans le personnel hospitalier. Ce mouvement de syndicalisation a compensé les pertes dans les secteurs traditionnels.

Mais cette syndicalisation n'est qu'embryonnaire. Dans certains cas même, comme les hôpitaux, l'explosion des effectifs a été bien plus forte que la syndicalisation et le degré d'organisation syndicale a baissé. Or le secteur hospitalier forme aujourd'hui un tiers des travailleurs que devrait organiser le SSP/VPOD et la direction n'a toujours aucun projet de syndicalisation dans ce domaine. Cette occasion manquée ne peut s'expliquer par des conditions de travail "plus favorables" dans les hôpitaux, bien au contraire.

Les réticences à la syndicalisation de ces nouveaux secteurs doivent être cherchées dans le syndicat lui-même. Les femmes y sont en général majoritaires alors qu'elles ne formaient, en 1960, que 8 o/o des effectifs du syndicat. Les préjugés contre les femmes, qui "ne peuvent porter l'activité syndicale" et "changent de place" ont ici joué un certain rôle. De même, aucun effort d'organisation des immigrés — fortement présents dans les services hospitaliers — n'a été entrepris, le syndicat ne discutant même pas des discriminations des immigrés.

D'une manière plus générale, la "vieille tactique" syndicale visait en priorité à améliorer les conditions de travail des secteurs déjà organisés. Les réticences à un salaire minimum ou de fortes augmentations des bas salaires pour ne pas "nuire" aux revendications salariales des autres catégories en sont un exemple typique. C'est ainsi qu'on en arrive à une situation où, en Suisse alémanique, les tramways travaillent 40 heures depuis quelques années déjà tandis que le personnel en est encore à 44, voire 46 heures!

Au cours des dernières années, la syndicalisation s'est renforcée chez les femmes. Le SSP/VPOD compte aujourd'hui environ 20 o/o de femmes. Mais les réticences à construire le syndicat dans ces nouveaux secteurs se perpétuent. Bien des directions syndicales locales redoutent que la syndicalisation de ces nouvelles couches leur fasse perdre le contrôle du syndicat et menace leur politique conservatrice de paix du travail. Leur "politique de négociation" reste fondamentalement dictée par les secteurs traditionnels du syndicat tandis que les nouveaux secteurs sont considérés comme "marginaux".

L'amélioration sensible des conditions de travail dans les hôpitaux genevois, les gains obtenus dans les institutions sociales semi-privées (lutte pour des contrats collectifs) restent des exceptions. Mais ce n'est pas un hasard si ces acquis ont justement été arrachés là où les sections syndicales n'ont pas hésité à se confronter, y compris par la grève, aux patrons du secteur public.

Fanconi



Des effectifs de classes surchargés.

Interfoto

Votation Droit à la vie :

# La Suisse bascule-t-elle?

L'échec cuisant de l'initiative Droit à la vie est un véritable soulagement. C'est un "vote de raison et de confiance, de modération et de cohésion" titrent et commentent les périodiques. Le Parti socialiste a trouvé la formule du "grand rassemblement des consciences". D'après lui, le peuple suisse s'est opposé "à une atteinte à l'autodétermination des familles et surtout des femmes, à une atteinte à la tolérance et à la justice sociale". Mais rien n'est dit concernant l'avenir. Qu'entend-il faire avec les partis bourgeois, plus ouverts en matière d'avortement, les radicaux et libéraux ?

Alors que la campagne d'opposition, très mesurée et modérée, a continuellement taxé l'initiative Droit à la vie de "floue, confuse, inutile, trompeuse et intolérante", les tenants ont, eux, employé les grands moyens. Le film *Le cri silencieux*, une opération des milieux américains de Pro life, Pro family, Pro America soutenus par Reagan, était largement et gratuitement diffusé dans les sectes, les cercles religieux et les salles de cinéma de nombreuses villes. Les annonces payantes ont tapissé des pages entières de journaux et *Le Grand-père d'Anker* (l'image de l'affiche Droit à la vie) était là pour attirer quelques bonnes âmes. Pour la première fois depuis longtemps, de jeunes sectaires se sont mobilisés dans les rues, jouant les foetus en légitime défense! Certains vantaient les mérites de Reagan dans sa campagne

anti-avortement et leurs "animateurs" savaient habilement jouer sur l'antigauche et l'anticommunisme. Cependant, l'exploitation abusive de l'argument des dangers émanant des manipulations génétiques ne leur a guère servi. Leur logique outrancière et leur morale totalitaire n'ont conquis que 31 o/o des votants et sept cantons. Néanmoins, malgré l'extrémisme de leur argumentation, leur échec est moins grave que ceux connus par des projets de gauche, pourtant bien modérés: Etre solidaires et la protection de la maternité n'ont même pas atteint 20 o/o, la cinquième semaine de vacances juste le tiers!

**L'évolution progressiste se poursuit**

Tous les sondages réalisés au cours des dix dernières années ont

montré une nette évolution de l'opinion en faveur d'une dépénalisation de l'avortement, toutes solutions confondues.

Le seul point de repère que nous ayons au niveau national est la votation en 1977 sur la solution du délai. Prenons la comme élément de comparaison, tout en sachant que les motivations pour rejeter Droit à la vie recouvrent un éventail de sentiments bien plus étendu que dans le cas de la libéralisation de l'avortement durant les douze premières semaines (solution proposée par l'initiative du délai).

L'écart reste grand. Mais la comparaison apporte d'intéressants renseignements.

\* 1977: 49 o/o des votants et 8 cantons votent pour la solution du délai.

\* 1985: 69 o/o des votants et 19 cantons s'opposent à Droit à la vie.

\* Les 8 cantons libéraux restent nettement en tête de l'opposition progressiste (NE, GE, VD, BS, BL, SH, ZH, BE). Ils connaissent tous une pratique libérale en matière d'avortement et rejettent à plus de 75 o/o Droit à la vie. L'écart qui séparait en 1977 les cantons romands et alémaniques (plus modérés) s'estompe.

\* Les 17 cantons (plus le Jura créé en 1978) qui ont voté contre la solution du délai se scindent.

11 cantons basculent: Tessin, Fribourg et 9 cantons alémaniques (AR, GL, AG, SO, TG, ZG, GR, SG, LU). La plupart font d'honorables scores: plus de 60 o/o de rejet. En nette majorité catholique, les votants démocrates-chrétiens ont désobéi à leur parti. Selon *L'Analyse Vox*, en 1977 ces électeurs avaient suivi le mot d'ordre du PDC à 94 o/o. Le 9 juin, ils ont clairement désobéi, mais sur ce sujet seulement! Ainsi à Soleure, malgré 67 o/o de non à Droit à la vie, les électeurs ont élu au gouvernement cantonal un démocrate-chrétien à la place d'un socialiste.

\* Quant aux 7 cantons les plus conservateurs qui ne franchissent pas la barre des 50 o/o (de peu pour SW), leur électorat a toutefois marqué une nette avancée vers un plus

grand libéralisme. Seuls les Valaisans et les Jurassiens freinent et couchent sur des positions catholiques conservatrices.

**Libéralisation oui, mais laquelle ?**

Parmi les bourgeois opposés à Droit à la vie, tous - libéraux en tête - semblent se rallier à la solution miracle: le fédéralisme. Comme pour le droit de vote des femmes, l'introduction ville par ville, canton par canton, servirait de tremplin avant d'aboutir à une solution sur le plan national. Mais, si le Conseil national a déjà admis cette variante, les Etats en sont encore loin et le Conseil fédéral reste réticent, l'unité du droit pénal étant mise en cause!

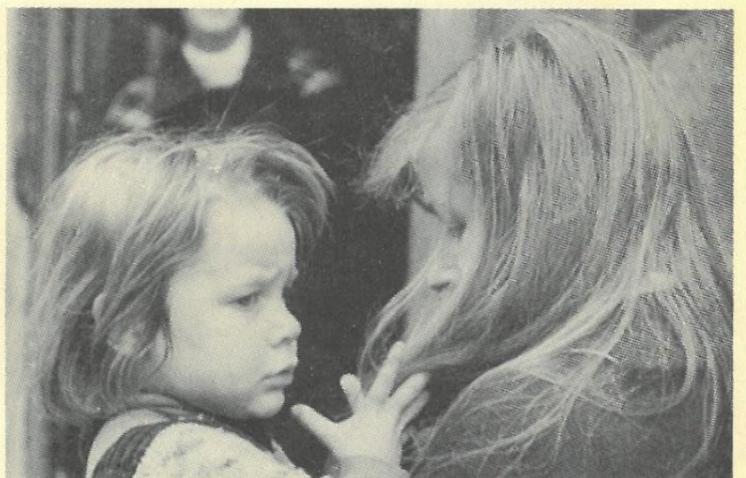
Le non du 9 juin écarte le pire: une pénalisation accrue. Mais rien n'est pour autant résolu. Les 70 o/o d'opposants marquent une certaine volonté de libéralisation, d'autant plus marquée que 11 cantons basculent. Même si l'écart entre le rejet

d'une criminalisation et le soutien à une libéralisation est encore énorme, peut-on continuer à penser que peuple et cantons refuseront à l'avenir une solution du délai? Le peuple sûrement pas. Même une majorité de cantons pourrait éventuellement se dégager.

La question légale du droit à l'avortement est incontournable. On ne peut pas se reposer sur la pratique relativement libérale de certains cantons. C'est pourquoi le PSO s'engagera à proposer une alternative légale aux autres organisations et partis favorables à une libéralisation. Lors de l'échec en 1983 du lancement d'une initiative progressiste, nous nous étions donné rendez-vous aux lendemains de la votation!

"On ne mendie pas un juste droit, il faut le conquérir" (Reich) était le mot d'ordre de la campagne des mouvements pour le droit à l'avortement, il y a dix ans. Repré- nous-le. Le droit des femmes de choisir en dépend.

MTh. S.



Deuxième congrès national des JSR :

## Priorité à l'antimilitarisme

Les 11 et 12 mai dernier s'est tenu à Bienne le deuxième congrès des Jeunesses socialistes révolutionnaires (JSR). Les discussions, plus ou moins fournies, ont porté sur différents thèmes. Mais en fait, il s'est plus agi d'un congrès de précision, d'échange d'informations et d'un bilan de notre travail effectué durant ces deux dernières années. Celles-ci nous ont déjà apporté une certaine expérience dans la construction d'une organisation révolutionnaire de la jeunesse en Suisse. Les taupes ne se cachent plus sous terre.

Le soutien à l'initiative Pour une Suisse sans armée et la campagne contre la droite réactionnaire de Droit à la vie se sont trouvés au centre des discussions. Deux groupes de travail en ont discuté. Le débat sur le soutien à l'initiative pour la suppression de l'armée a d'abord concerné les moyens d'y renforcer notre travail. Comment pouvons-nous lier cette initiative à des actions concrètes contre les actuels projets de militarisation et ainsi gagner de nouvelles couches de jeunes à une résistance active contre l'armée? Notre discussion a également porté sur notre conception d'une active politique de paix, débat qui traverse le Groupe pour une Suisse sans armée. En tout cas, tout le monde est d'accord pour faire de cette campagne l'activité prioritaire des JSR de cette année.

**De la discussion à la fête**

D'autres discussions ont également eu lieu, notamment avec les auteurs de la brochure *Prüdo-*

*grafie* de Zurich. Comment mieux intégrer dans les activités des JSR des thèmes comme la sexualité, les relations, la famille, etc. furent les questions abordées.

Certains critiquèrent notre faible intervention dans la lutte écologique. Une rencontre nationale des JSR sur ce thème a été proposée. Le travail apprenti et étudiant ainsi que les campagnes contre le racisme et la répression animèrent d'autres débats.

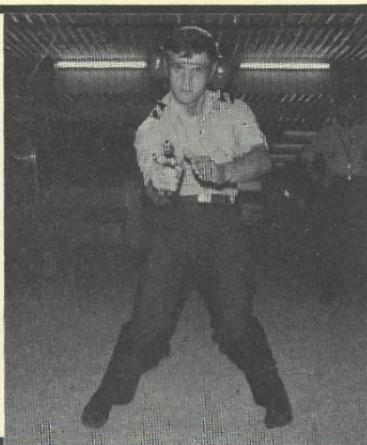
Le soir, un "Rock contre le racisme" organisé dans le centre autonome de Bienne a rassemblé plus de 200 jeunes.

Le lendemain, des représentants de la Jeunesse sandiniste sont venus apporter leurs salutations au congrès. Celui-ci s'est terminé par un bilan de notre travail, une évaluation de nos forces et faiblesses ainsi que de l'état de la construction des sections locales des JSR. Une nouvelle direction nationale a été élue qui, dans sa majorité, est composée de membres de la première heure.

Urs Vöggtli

La Chaux-de-Fonds :

# L'EFFET DUM-DUM



Des balles dum-dum

Dans la nuit du 6 juin 1985, la police abat presque à bout portant Ali, un jeune délinquant en cavale.

Ali n'était pas armé et "la police admet qu'il n'a jamais été retrouvé en possession d'une arme" (*L'Impartial*, 8 juin 1985). Ali prenait la fuite, Ali n'était pas rentré à Bochuz après sa permission. Ali en est mort. Ali avait 22 ans.

Presque immédiatement après le drame, la police cantonale tient conférence de presse: pour affirmer que la police a le droit d'utiliser une arme (c'est-à-dire dans ce cas tuer); qu'Ali étant dangereux, l'acte est proportionné aux circonstances. Et B. Ott, procureur, de renchérir sur le danger que représentait Ali, pour justifier l'acte de la police.

Mais qui est dangereux? Ali ou la police qui, conditionnée, tire sans discernement? Qui est violent? Ali, qui n'a tué personne, ou la police qui favorise la spirale de la violence en tirant dans le dos d'une personne désarmée?

La population de La Chaux-de-Fonds se pose beaucoup de questions:

- Un individu réputé dangereux peut-il obtenir des permissions? Ou ne le découvre-t-on pas subitement dangereux après sa mort pour justifier les agissements de la police?

- Est-ce nécessaire, quand on est cinq policiers pour arrêter un jeune de 22 ans, de lui tirer dessus, ou la course à pied n'est-elle pas plus "adaptée aux circonstances"?

- Les conditions pour pouvoir mener une enquête préliminaire sont-elles respectées lorsque le procureur prend ouvertement position pour couvrir la police?

Anne

## Economie US :

Il y a peu, la presse helvétique ne parlait que de la renaissance de l'économie américaine, grâce au coup de fouet féérique de Reagan. Actuellement, des économistes américains discutent d'une chose : quand la prochaine récession va-t-elle commencer.

Les signes du ralentissement sont déjà là. La production industrielle connaît "un sérieux marasme et ne montre aucun signe de relance." Depuis cinq mois, la production de biens d'équipement a reculé sans cesse. Ceci reflète l'essoufflement des investissements productifs.

Les premiers signes de tassement se manifestent du côté des consommateurs. Jusqu'à présent, les achats à crédit n'ont pas été pour rien dans la vigueur de la consommation. Mais le résultat est explosif : un gonflement de la dette privée des consommateurs — qui a déjà une taille de mammoth — à l'orée de la récession.

Dans l'industrie, les surcapacités de production (non-utilisation au maximum des machines) augmentent. Pourtant, depuis 1981/1982, les patrons ont eu une politique très ferme de gestion des stocks.

Même si la baisse présente est suivie d'une très brève mini-relance, la récession pointe inévitablement à l'horizon. La Banque centrale américaine est prisonnière d'un dilemme. Soit elle facilite le crédit, avec des effets positifs possibles sur la construction, l'achat de voitures, etc., mais

## Le miracle-mirage

elle risque d'exciter l'inflation. Soit elle maintient "une politique monétaire stricte", mais elle accentue la stagnation. Cependant, il reste que la prochaine récession va surgir alors que, cette fois, la principale économie du monde capitaliste connaît un fort déficit commercial, possède un dollar élevé, même s'il baisse. De plus l'économie US a vécu du pompage de capitaux du monde entier. L'affluence de ces derniers ne pourra que se réduire. La vague de choc de la nouvelle crise conjoncturelle sera d'autant plus violente vu tous ces facteurs. Les prix des matières premières vont encore baisser et les exportations des pays du "tiers monde" se réduire. Les pauvres paieront. Des mesures protectionnistes aux Etats-Unis seront certainement prises. Pour maintenir leur quote-part du marché, les capitalistes japonais ou européens peuvent, dans un premier temps, réduire les prix de leurs produits exportés. Mais cela a des limites; leurs marges de profit ne sont pas si larges. Donc, de "locomotive" l'économie américaine se transformera en boulet, qui peut, y compris, fissurer le système de crédit international.

Les données sur l'emploi parlent d'elles-mêmes. Le chômage officiellement touche 7,3 o/o de la population active. En mai 1985, 18,9 o/o des jeunes sont chômeurs aux Etats-Unis. Ces deux chiffres atteindront dans le futur des sommets vertigineux. Les emplois créés durant la relance le furent avant tout dans les services. Ils sont en grande partie volatiles et sont créés dans des secteurs sans présence syndicale; c'est-à-dire où les patrons font ce qu'ils veulent. Depuis novembre 1982, l'industrie n'a regagné que 60 o/o des emplois perdus durant la récession de 1981/1982.

Le mythe de l'industrie électronique, moteur de l'emploi, s'ébranle. Les surcapacités de production dans cette branche sont considérables, éperonnées par une concurrence sauvage. La sensibilité dans les semi-conducteurs et les ordinateurs aux moindres fluctuations de la production industrielle, aux moindres erreurs de management (projections erronées) est très forte. La concurrence redoublée donc. Des fusions géantes s'opèrent (Sperry, Burroughs). Un chamboulement se développe dans cette branche.

Or, pour les patrons la flexibilité conjoncturelle de la production se résout par une formule : flexibiliser les salarié(s). Le patron de Micro Devices Inc. propose de "travailler plus sans compensation salariale." Apple et Wang licencient des centaines de travailleurs. Voilà le mirage de Silicon Valley que les Arnold et Hayek veulent vendre aux syndicats en Suisse. Non merci !

C. A. Udry



La mobilisation des conseils d'usine.

Italie :

# LES RAVAGES DE LA DIVISION

Les partisans de l'abrogation du décret Craxi attaquant l'échelle mobile n'ont pu remporter le référendum des 9 et 10 juin. Un recul pour la classe ouvrière italienne, mais en même temps un signe de sa volonté de résister.

Les partisans du "non" l'ont donc emporté au référendum, à l'initiative du Parti communiste italien (PCI), qui leur proposait d'abroger le décret-loi du Premier ministre Bettino Craxi. 78 o/o des 45 millions d'électeurs italiens se sont rendus aux urnes et 54,3 o/o d'entre eux ont confirmé la remise en question de l'acquis ouvrier qu'est l'échelle mobile des salaires.

Le 14 février 1984, le socialiste Bettino Craxi décidait de geler quatre des douze points que compte l'échelle qui assure une indexation automatique des salaires en fonction de la hausse du coût de la vie, tels qu'ils étaient définis dans l'accord du 22 janvier 1983. Créée à l'échelle locale en 1948, l'échelle mobile était généralisée au niveau national en 1957.

Autant dire que Craxi entendait poursuivre les attaques de ses prédécesseurs démocrates-chrétiens. La classe ouvrière italienne engagea alors une bagarre non seulement en défense de l'échelle mobile mais aussi de réactivation des structures syndicales unitaires de base que sont les conseils d'usine. Le mouvement a culminé avec la manifestation du 24 mars regroupant plus d'un million de personnes dans les rues de Rome. Le mouvement unitaire s'est développé largement contre la volonté de la direction communiste de la CGIL, la plus grosse centrale syndicale, de maintenir la division.

### Une défaite ouvrière ?

Craxi avait tenu bon et il a trouvé, lors de ce référendum l'occasion d'un succès personnel. Craxi a annoncé qu'il démissionnerait "dans la minute" qui suivrait une victoire des "oui". Il conforte donc sa place à la tête de la coalition réunissant le PSI (Parti socialiste),

la Démocratie-chrétienne, et les petits partis Libéral, Républicain et Social-démocrate.

Peut-on parler d'un échec de la classe ouvrière ? C'est incontestable, le décret Craxi étant confirmé et l'une des principales conquêtes sociales se trouvant remise en cause. Il faut cependant analyser les 45,7 o/o de voix qui se sont prononcées en faveur de l'abrogation. Qui appelait à voter "oui" ? Trois forces : le PCI et la direction de la CGIL, la coalition Democrazia Proletaria — LCR (Ligue communiste révolutionnaire, section italienne de la IV<sup>e</sup> Internationale) et, enfin, les néo-fascistes du MSI.

Ces derniers recueillaient 6,5 o/o des voix aux élections régionales du 12 mai dernier, où le PCI ne réitérait pas le *sorpasso* des élections européennes, qui l'avait fait passer en tête devant la Démocratie-chrétienne. Le PCI recevait le 12 mai 30 o/o des suffrages. Quant à la coalition DP, elle rassemblait 1,5 o/o (ce qui lui permettait d'avoir neuf élus contre trois aux précédentes régionales). Cela signifie que l'appel pour l'abrogation du décret-loi a été entendu au-delà des électeurs des formations politiques qui le lançaient.

### L'unité ouvrière

Etait-il possible d'aller plus loin que ces 45,7 o/o ? La question mérite d'être posée. Après les élections du 12 mai, nos camarades de la LCR avançaient la nécessité d'une véritable mobilisation sur les lieux de travail, proposant la création de comités pour le "oui". Au lieu de cela, le PCI et la direction de la CGIL ont préféré mettre en avant la perspective d'un accord entre les principaux partis du pays. Les résultats dans des villes comme Bologne ou Gênes, où les "oui"

sont majoritaires, prouvent qu'un potentiel de mobilisation existe. Reste que l'une des lignes essentielles du scrutin réside dans l'absence de perspectives crédibles de lutte offertes aux travailleurs. Les ravages de la division, l'enlisement de la précédente vague de mobilisation ont produit un large désarroi.

Craxi a centré sa campagne pour le "non" sur le thème de la lutte anti-inflation<sup>1</sup>. Il prenait aussi parti du fait que l'abrogation de son décret n'entraînerait qu'une augmentation mensuelle équivalente, après impôt, à 23 francs suisses. Le quotidien *Il Messaggero* le traduisant en "de quoi se payer un café par jour". De plus, le fait que les salariés, concernés au premier chef, ne soient pas majoritaires dans le corps électoral a joué aussi en sa faveur.

La bourgeoisie italienne, qui se félicite de la longévité de la coalition au pouvoir — plus de 21 mois, quand on sait qu'en 40 ans l'Italie a compté 44 gouvernements — interprète néanmoins ces résultats comme un encouragement à de nouvelles attaques. La *Cofindustria*, l'association patronale, n'a pas attendu la clôture du scrutin le 10 juin pour annoncer par la bouche de son président, Luigi Lucchini, qu'elle remettrait unilatéralement en cause l'accord signé en 1975 sur l'échelle mobile.

Par-delà les problèmes de l'après-Berlinguer qui restent posés au PCI, le problème de fond, avec la défense des acquis ouvriers, est celui d'une unification syndicale qui n'a jamais été menée à son terme du fait de la volonté des directions des trois centrales. La division s'est encore étalée au grand jour avec l'appel à voter pour le maintien du décret lancé par la CISL dirigée par la DC, et la UIL dirigée par le PSI.

Jean-Jacques Laredo

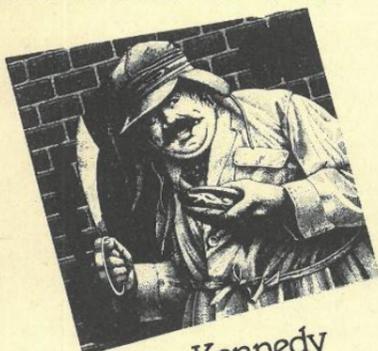
1. Ce qui n'empêche pas l'Etat italien d'avoir déboursé en 1984 environ 364 millions de nos francs en salaire aux prêtres et évêques au titre du Concordat avec le Vatican...



# John Kennedy Voïnovitch

Trois cent quarante-quatrième numéro de *La Brèche* : pour la première fois en près de quinze ans de parution, nous publions un article consacré à des ouvrages d'humour. Et la foule de nos lecteurs de se demander avec anxiété si cela se reproduira. Franchement dit, les perspectives ne sont pas des meilleures. Avec un titre pareil, c'est déjà mal parti; en outre les bouquins présentés ont au moins quatre ans d'âge : pour l'actualité, c'est râpé; enfin essayer de raconter avec brio et concision ce qui par définition est irracontable ainsi — l'humour écrit — tient du pari raté d'avance.

C'est donc à une sorte de suicide journalistique que nous vous convions. Bonne lecture !



John Kennedy Toole  
**LA CONJURATION DES IMBÉCILES**  
ROMAN TRADUIT DE L'AMÉRICAIN  
par JEAN-PIERRE CARASSO

PAVILLONS  
Robert Laffont



Avant d'être écrivain, soviétique puis exilé, Vladimir Voïnovitch était menuisier. C'est donc à grands coups de varlope qu'il va mettre à mal quelques-uns des grands mythes de l'idéologie soviétique officielle. En utilisant l'antithèse absolue du héros positif glorifié par le réalisme socialiste. "Ivan Tchonkine, soldat de l'Armée rouge à sa dernière année de service, se trouvait là. L'individu, de petite taille, cagneux, la vareuse tirebouchonnée sous le ceinturon, le calot enfoncé sur de grandes oreilles rouges et les bandes molletières dégingolantes, se tenait au garde-à-vous devant l'adjudant de compagnie Peskov et le regardait avec terreur, les yeux congestionnés par le soleil."<sup>1</sup>

### Charlot chez les Soviétiques

L'évocation d'un tel personnage rappellera Gogol ou Zochtchenko aux amateurs de littérature russe, le *Soldat Schwejk* à d'autres. Pour la plupart, ce sera plutôt Charlie Chaplin, celui de *Charlot soldat* par exemple. Le mécanisme de l'humour est le même dans les deux cas : un personnage simple, sinon naïf, se trouve embarqué dans un monde dont il ne connaît pas les lois; il s'essaie de s'y adapter, sans jamais y arriver, mettant ainsi involontairement à nu l'imbécillité du monde en question. C'est ainsi que par fidélité

aux ordres reçus Ivan Tchonkine défendra victorieusement — avec l'aide de sa compagne Nioura et du verrat Borka — un avion, tombé en panne, contre les assauts... du KGB. Seule l'Armée rouge mettra fin à cette résistance, à la suite d'une bataille épique qui se terminera par la demande posthume d'adhésion au Parti communiste du cheval du commandant du détachement ! Au passage, la Grande Guerre Patriotique, les stakhanovistes (ici les "miakichéviens", ceux qui traient en prenant deux pis dans chaque main), les "scientifiques" à la Lyssenko, le KGB et bien d'autres encore en auront pris pour leur grade. La convocation organisée d'un meeting spontané ("manifestation collective à l'occasion de laquelle on rassemble beaucoup de monde et où certains disent des choses qu'ils ne pensent pas tandis que d'autres ne disent pas ce qu'ils pensent") est une véritable page d'anthologie d'humour politique.

Après s'en être pris à la bureaucratie militaire, Voïnovitch, toujours accompagné d'Ivan Tchonkine, mettra en pièce le KGB lui-même<sup>2</sup> et la bureaucratie en général<sup>3</sup>. De ce dernier ouvrage, nous tirons le portrait suivant du bureaucrate moyen : "Mais, chose étrange, ce qu'il combat par la parole, c'est précisément ce vers quoi tendent tous ses efforts. Parasite entre les parasites, il entonne d'une voix tonitruante qui couvre toutes les autres : "Les parasites, jamais !" Il fustige la mentalité petite-bourgeoise, mais qui est donc plus petit-bourgeois que lui ? Il critique le mode de vie bourgeois mais s'empresse de l'adopter. Il dénonce la servilité à l'égard des nations étrangères, mais recherche avec avidité tout objet portant une étiquette étrangère. (...) Il a chassé Marx de son esprit depuis qu'il a passé ses derniers examens en théorie marxiste — belle lurette de cela. Le marxisme constitue un paravent derrière lequel il peut se cacher. Qu'on lui en propose un autre, il fera aussi bien l'affaire." Pas mal vu, non, pour quelqu'un qui n'est ni marxiste, ni révolutionnaire ?

### Oliver Hardy à La Nouvelle-Orléans

Si Tchonkine est proche de Charlot, le "héros" de John

Kennedy (non, c'est pas un gag) Toole<sup>4</sup>, Ignatius J. Reilly, tient, lui, beaucoup d'Oliver Hardy. Par la taille, éléphan-tesque. Et par le genre d'humour, carrément burlesque. Ce ne sont pas les gags qui surprennent, c'est leur ampleur. Plus vague que celle de Voïnovitch, la dénonciation de Toole n'en est pas moins stimulante. Au départ donc était Ignatius J. Reilly. Ancien étudiant médiévaliste rejetant avec horreur le monde moderne — qui manque, selon lui, passablement de "théologie et géométrie" — il vit aux crochets d'une mère alcoolisée. Arrive l'accident fatal qui l'obligera — misère des misères — à travailler. Donc à se confronter au monde réel. D'où une série de chocs en cascade, allant de la manifestation ouvrière ratée (mot d'ordre central : "en avant !") à la conjuration loupée des homosexuels. Il n'y manque même pas le flic de service, l'agent Mancuso, obligé par un sergent tyrannique à porter chaque jour un déguisement différent. Avec en arrière-fond La Nouvelle-Orléans, la ville la plus méditerranéenne des USA (jouant ici le même rôle que Harlem chez Chester Himes). Et, trop rare pour ne pas le noter, un Noir très comique, campé sans aucune trace de racisme, qui jamais ne prononcera le nom de Scarlett O'Hara (l'héroïne d'*Autant en emporte le vent*) autrement que Scarlett O'Horreur...

Voilà, c'est tout pour aujourd'hui. Si vous êtes bien sages, dans une quinzaine d'années, je vous parlerai de l'immortel auteur de la formule "En raison de circonstances atmosphériques défavorables, la Révolution allemande s'est produite dans la musique", Kurt Tucholsky.

Eric Peter

1. Vladimir Voïnovitch, *Les aventures singulières du soldat Ivan Tchonkine*, Paris, Ed. du Seuil, 1977.

2. *Le prétendant au trône* ou les nouvelles aventures du soldat Ivan Tchonkine. Paris, Ed. du Seuil, 1981.

3. *L'Ivrad klade* ou comment l'auteur emménagea dans son nouvel appartement. Paris, Ed. du Seuil, 1979.

4. John Kennedy Toole, *La conjuration des imbéciles*. Paris, Robert Laffont, 1981. Collection "Pavillons".

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES !

### LES EXPOSITIONS DE L'ÉTÉ

Fondation Pierre Gianadda, MARTIGNY  
du 24 mai au 3 novembre, tous les jours de 10h à 19h : 250 œuvres de Klee. Fr. 7.—, enfants Fr. 4.—.

Fondation de l'Hermitage, LAUSANNE  
2, route du Signal

du 15 juin au 20 octobre, du ma au di de 10 à 13h et de 14 à 18h, je soir de 20 à 22h (lu fermé) : *De Cézanne à Picasso dans les collections romandes*, 120 peintures et sculptures des Post-Impressionnistes, des Fauves et des maîtres de l'École de Paris. Fr. 10.—, enfants Fr. 2.50. Il faut payer, mais on peut voir ce que les bourgeois et les banques possèdent dans leurs coffres blindés, et c'est beau.

Parc Lullin, GENTHOD, GENÈVE  
du 8 juin au 8 septembre, de 11 à 19h, sauf lu : exposition, en plein air, d'installations et de sculptures, œuvres d'art se distinguant par l'harmonie entre l'art et la nature, préparée par le Centre d'art contemporain. Fr. 10.—, ét., AVS, appr. 7.—.

Musée des arts décoratifs, LAUSANNE  
4, av. de Villamont  
du 13 juin au 8 septembre, 10 à 12h et 14 à 18h : *Le papier — un nouveau langage artistique*.

Musée historique de l'Ancien Evêché, LAUSANNE  
du 8 juin au 27 octobre : exposition *Le refuge huguenot en Suisse*, ou les ancêtres réfugiés pour opinion religieuse des Suisses de maintenant !

Musée d'ORBE, Grand-Rue 23, ORBE  
de juillet à septembre, me, sa et di de 15h à 18h : curiosités locales, oiseaux des marais, anciennes photos et cartes postales. Rens. : 024 / 41 31 15.

### FRIBOURG

Dans l'enceinte fortifiée du BELLUARD/Bollwerk jusqu'au di 7 juillet : musique, jazz, rock, théâtre, chanson, mime, humour, cinéma, video, exposition. me 26, 20h30 : funk, Jean-Pierre Pasquier quintet. 22h30 : chanson, Claude Maurane. ve 28, 20h30 : rock, groupes fribourgeois Coeur, Flash Cardiac, Faust. sa 29, 20h30 : performances. me 3 juillet, 20h30 : chanson, Gisèle Ratze. 22h30 : Théâtre au Stalden. je 4, 22h30 : théâtre PYJAMARIA. ve 5, 22h30, sa 6, 14h : marionnettes Jozef van den Berg. sa 6, 20h30 : danse. 22h30 : cinéma. di 7, 22h30 : jazz Bovard — Francioli. Entre autres.

### ORBE

Entre le sa 20 juin et le sa 13 juillet : 20e Quinzaine artistique d'Orbe. Entre autres six spectacles

de théâtre différents (15 représentations) la plupart donnés en plein air. sa 29 juin, plus huit représentations : *Till Eulenspiegel*, de Patrick Jaquet, d'après le roman de Charles de Coster, mise en scène Jean-Néville Dubuis, musique originale composée par Jean-François Monot, par le TJO (Théâtre des Jeunes d'Orbe), et l'Ensemble vocal du Nord Vaudois, dirigé par Michel Jordan. Autres spectacles : *Le tricorne enchanté*, de Théophile Gautier, par l'Echiquier-Théâtre; *Trop tard ! de Pierre Miserez*; *La balade du grand macabre*, de Michel de Ghelderode, par le Théâtre de La Chaux-de-Fonds...

### GENÈVE

L'AMR présente : Grande fête de la musique aux Cromptes, ve 28, dès 18h, sa 29 juin, dès 15h, en co-production avec le COF et Etat d'Urgences. du di 30 juin au di 7 juillet, tous les concerts à 20h30, sa et di dès 18h : L'AMR aux Cromptes.

Les FILMS de Cannes sont sur nos écrans, dont le super-magnifique-merveilleux-etc. (bref, il ne faut pas le rater) *The purple rose of Cairo* (La rose pourpre du Caire), de Woody Allen. La prochaine fois on vous dira tout sur le Festival latino-tropical (salsa), de Renens, les 19-20 juillet.

# L'événement

Amérique centrale :

## «J'en suis revenue transformée»

ENTRETIEN AVEC LENI ROBERT, CONSEILLÈRE NATIONALE, MEMBRE DE LA FÉDÉRATION DES PARTIS ÉCOLOGISTES

Du 15 au 30 avril, une délégation de dix personnes de la Conférence suisse pour la paix, l'autodétermination et la non-intervention en Amérique centrale s'est rendue au Honduras, Nicaragua, Guatemala et Salvador (cf. La Brèche, No 341, du 11 mai 1985). Au cours de leur voyage, les délégué(e)s ont rencontré une foule de personnalités, de militants des droits de l'homme, de représentants d'organisations d'opposition, etc. Leur but était de recueillir un maximum d'informations et de se forger une opinion sur la réalité centro-américaine.

Jacques Schneider, secrétaire de la Conférence et accompagnateur de la délégation, a réalisé l'interview suivante de Leni Robert, membre de la délégation et conseillère nationale de la Fédération des partis écologistes.

**La Brèche :** Vous venez de rentrer de votre voyage en Amérique centrale. Quelles sont les impressions que vous en retirez ?

**Leni Robert :** C'était la première fois que j'allais en Amérique centrale. Notre partie de la délégation a visité le Honduras et le Nicaragua. L'autre partie s'est rendue au Guatemala et au Salvador. Je n'ai donc vu que la moitié, mais la moitié la plus intéressante. Lorsqu'on visite pour la première fois ce genre de pays, on en retire une impression qu'on n'oubliera plus et qui nous impose des obligations.

Le premier sentiment c'est que l'Amérique centrale est un véritable baril de poudre, baril qui est tout proche. Car, d'un côté, il s'agit de gens qui nous concernent autant que nos voisins. De l'autre, c'est une région où la situation politique peut très vite se transformer en une crise mondiale.

Les pays d'Amérique centrale ne connaissent pas tous la même situation. Le Honduras nous semble jouer dans la région un rôle clé. C'est ici que se décidera s'il est possible d'arriver à une démocratisation par la voie d'une révolution plus ou moins pacifique. Tout ceci ne tient qu'à un fil. Officiellement, le Honduras est un pays démocratique. En réalité, c'est une dictature. Le climat qui y règne est menaçant. En outre, la présence américaine est dévastatrice, tant sur le plan humain que politique.

Nous sommes allés sans aucun préjugé au Nicaragua. Nous y avons trouvé une cordialité et une chaleur qui nous ont fait découvrir quelque chose de nouveau, bien différent d'une polarisation gauche - droite ou Est - Ouest. Il existe là-bas la possibilité de tracer une troisième voie, une voie qui dépasse cette opposition



créée par la haine et l'aveuglement. Et cette troisième voie ouvre les portes vers une nouvelle société. Nous avons ressenti très fortement cet espoir.

Cependant, les problèmes auxquels s'affrontent le Nicaragua restent énormes. Les Etats-Unis font tout pour étrangler ce peuple et cet espoir. Même si militairement ils n'interviennent pas directement, leur politique économique à l'égard du Nicaragua vise l'étouffement du pays.

\* Vous avez eu la possibilité de rencontrer beaucoup de femmes en Amérique centrale. La délégation était, elle aussi, composée de plusieurs femmes. En tant que femme, quel commentaire pouvez-vous faire après ce voyage ?

— Je n'ai pas considéré mon voyage spécifiquement sous cet angle-là. J'y suis allée en étant ouverte à tous les problèmes. Cependant, nous avons constaté auprès des femmes un travail politique qui nous a beaucoup impressionnés. (...)

Au Honduras, c'était particulièrement frappant. Ainsi les femmes que nous avons rencontrées au ministère de l'Extérieur, espèce de poupées d'apparat, nous ont laissé une impression très pénible. Heureusement, nous avons également pu nous entretenir avec d'autres femmes. Par exemple, les mères des disparus, des représentantes d'organisations oppositionnelles qui nous ont beaucoup touchés. Des femmes qui savaient ce qu'elles voulaient et qui étaient animées d'un remarquable esprit de résistance. Des femmes qui ne se laissent décourager par rien dans leur lutte pour leur idéal, un idéal de justice et d'humanité. On les croit sans peine quand elles déclarent qu'elles sont prêtes à mettre en jeu leur existence pour leur combat. Des femmes vraiment extraordinaires. Nous avons clairement eu l'impression que ce pays ne trouvera pas sa voie sans la force de ces femmes.

Au Nicaragua, les femmes fortes de caractère se trouvent du côté du gouvernement. Nous nous sommes entretenus avec la vice-ministre des Affaires étrangères et avec la responsable de la question des Miskitos sur la côte atlantique, Mirna Cunningham. De même, nous avons discuté avec des femmes dans des quartiers, avec des mères des héros et martyrs du pays.

On s'est très vite sentis à l'aise. Malgré la différence de langue, nous avons pu communiquer très ouvertement. Pour nous qui désespérons parfois avec nos problèmes de nantis, rencontrer partout des femmes qui ressentent et pensent comme nous nous a beaucoup encouragés. Des femmes qui ont la même vision dans leur engagement pour un monde meilleur. Tout ceci m'a appris que nous avons des alliés partout dans le monde.

\* Vous êtes maintenant rentrée en Suisse. Ce voyage vous a-t-il ouvert un nouveau terrain pour votre engagement ?

— Ce voyage m'a apporté une quantité d'impressions fortes. Je suis persuadée d'en être revenue quelque peu transformée. Pour être tout à fait franche, cela m'avait déjà fait peur avant de partir. J'étais parfaitement consciente qu'il n'était pas possible d'aller en Amérique centrale et de se contenter au retour de dire : "C'est terminé, j'ai maintenant plus d'informations".

C'était prodigieux de voir la confiance que ces gens plaçaient en nous, les attentes qu'ils avaient. Ils comptent sur notre solidarité, sur notre aide morale et matérielle. Pour moi, c'est devenu un devoir auquel je ne saurais me soustraire. Nous allons nous y mettre, avec imagination, persévérance et en ayant toujours en tête ces images fortes et inoubliables.

La Suisse également est un petit pays. Nous avons combattu durant des siècles pour notre indépendance, pour notre dignité nationale. Je crois qu'il serait bien que nous prenions quelque distance par rapport à notre niveau de vie confortable. Ces pays d'Amérique centrale se battent pour la même chose que nous il y a fort longtemps. Ces peuples luttent pour les valeurs que nous ne fêtons plus que le soir du 1er Août : la liberté, la nation, la fierté, la dignité, la démocratie, etc. Il ne s'agit pas d'un conflit Est - Ouest, mais de l'opposition entre la dignité nationale et individuelle, l'indépendance et l'autodétermination d'une part et la soumission à l'égard de la politique de puissance d'autre part. C'est aussi un devoir. Je suis prête à prendre sur moi cet engagement.

Propos recueillis par Jacques Schneider

### "UN VOTE EN FAVEUR DE LA MORT"

Mercredi 12 juin, la Chambre des représentants, à majorité démocrate, a voté une importante aide "civile" en faveur de la contra: 27 millions de dollars (70 millions de francs suisses) pour les neuf prochains mois. Dans la foulée, les représentants ont refusé "de prolonger l'actuelle interdiction, (...), de toute aide directe ou indirecte à des activités militaires à l'intérieur du Nicaragua" (Le Monde, 14 juin 1985). En outre, la Chambre a autorisé la CIA à collaborer avec les contras dans l'échange d'informations. Ce paquet de mesures antisandinistes annonce clairement la couleur : la liquidation de la révolution sandiniste. La bourgeoisie américaine ne peut pas digérer pareille "révolution de l'espoir" dans son arrière-cour. Elle sait ce qu'elle signifie pour les millions d'opprimé(e)s du continent sud-américain. Tout sera mis en oeuvre afin de casser la dynamique de la révolution centro-américaine. Voilà le fond de la politique américaine et le voyage de Daniel Ortega (président du Nicaragua) en Union soviétique, présenté comme la raison expliquant le revirement du Congrès, n'est en réalité qu'un prétexte facile.

Ce vote est grave. Il représente un palier dans l'escalade de la violence. Il aura des prolongements très directs dans la guerre imposée au Nicaragua. Comme l'a déclaré Miguel d'Escoto, ministre nicaraguayen des Affaires étrangères, le caractère officiellement humanitaire de l'aide est un "euphémisme pour ce qui s'appelle en termes habituels l'assistance logistique pour la poursuite d'une guerre immorale et illégale" (Le Matin, 14 juin 1985). Et il a été immédiatement confirmé par les chefs de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), principale composante armée des rebelles antisandinistes, qui ont commenté en ces termes la décision américaine : "L'aide économique américaine nous évitera de dépenser de l'argent pour les médicaments, la nourriture et les vêtements afin que nous puissions nous consacrer exclusivement au financement militaire." (Le Matin, 14 juin 1985) Ainsi le gang à Reagan finance, encadre et soutient à bout de bras cette bande d'assassins et de tortionnaires que sont les contras, parmi lesquels on retrouve de nombreux ex-gardes somozistes. Selon la revue *Latin America Weekly Report* du 26 avril 1985, 46 des 48 postes de commandement militaire de la FDN sont occupés par d'anciens membres de la garde nationale de Somoza. Plusieurs rapports officiels, notamment américains, ont déjà révélé les exactions dont sont capables ces truants.

Aux Etats-Unis mêmes, une opposition réelle se développe contre cette politique criminelle. Des milliers d'Américains ont manifesté pacifiquement leur indignation devant le vote du Congrès. Plus de 1000 manifestants ont été arrêtés par la police. Qu'aurait dit Reagan si semblable répression avait eu lieu au Nicaragua ?

P. Girardet



Banderoles pour la croisade d'alphabétisation au Nicaragua.